

LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - N° 274

MONTREAL, LES SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 NOVEMBRE 1996

4 CAHIERS - 1,97\$ + TPS + TVQ

LES ARTS

Patrice Leconte se paie un «film à costumes», page B 1



FORMES

Les prix d'excellence en architecture, page D 12



MONTREAL

L'industrie du bas prix fait florès, page A 4

ÉCONOMIE

L'économie particulière des arts de la scène, page C 1

PERSPECTIVES

Combien d'emplois vaut un principe?

Autres temps, autres mœurs. Il y a dix ans, la Fédération professionnelle des journalistes du Québec s'était opposée à l'acquisition de Télé-Métropole par Power Corp., propriétaire de La Presse. Question de principe: la propriété mixte est une menace à l'indépendance et à la diversité des médias. Aujourd'hui, la FPJQ approuve la fusion de T.-M. et de TQS, une concentration sans précédent. Que sont les grands principes devenus?

«**E**n principe, nous devrions dire non à cette transaction. [...] Par contre, il y a aussi la réalité.» C'est ce qu'écrivait la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) dans son mémoire déposé devant le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) en prévision de l'audience publique du 2 décembre traitant, entre autres, de l'absorption de Télévision Quatre Saisons par son concurrent, Télé-Métropole. Foutue réalité qui, aujourd'hui plus qu'hier, fait prendre le bord aux principes...

Il y a dix ans, la FPJQ avait tenu un congrès spécial sur la transaction projetée par Power Corporation qui convoitait Télé-Métropole. Les journalistes du télédiffuseur s'étaient rangés derrière le propriétaire de La Presse dans l'espoir de sortir la salle des nouvelles de T.-M. du sous-développement dans lequel la pingrerie de l'administration d'alors la maintenait. Le président de la Fédération, Jean Pelletier, avait exhorté les journalistes «à s'élever au-dessus des contraintes matérielles» pour «défendre l'intégrité du métier». L'éditeur adjoint de La Presse, Michel Roy, en service commandé, avait pour sa part défendu l'idée d'exiger de Power des garanties fermes touchant l'indépendance des deux salles de rédaction. La transaction n'était pas «un caprice, pas un luxe, mais une nécessité», avait-il dit. La majorité des journalistes présents — 83 % d'entre eux — avaient voté pour l'intégrité de la profession en dépit, semble-t-il, de la nécessité.

On ne peut guère se surprendre aujourd'hui de voir les syndicats des salles des nouvelles de TVA et de TQS appuyer la transaction. Ni de savoir que la Fédération nationale des communications de la CSN va dans le même sens. La concentration est la façon la plus directe d'assurer le gagne-pain personnel des journalistes de TQS. Après tout, vaut mieux travailler pour le seul groupe privé de télévision francophone au Québec que pour une chaîne menacée. C'est une question de pain et de beurre. Et les syndicats sont là pour y voir.

La Fédération des journalistes, quant à elle, «a été fondée, en 1969, en grande partie pour lutter contre la concentration de la propriété des entreprises de presse qui commençait à l'époque», écrit-elle dans son mémoire. C'est bien de le rappeler. Aujourd'hui, elle se plie pourtant à la nécessité d'une concentration accrue de la propriété des médias.

La FPJQ a embrassé la même préoccupation que les organisations syndicales: les emplois. Pour la FPJQ, le marché local peut difficilement vivre avec autant de médias, le réseau TQS est en péril, un nouvel acquéreur doit se pointer et c'est Vidéotron. Le malheur avec cette «réalité» à laquelle la FPJQ soumet ses principes, c'est qu'elle reprend l'essentiel de l'argumentation de Vidéotron devant le CRTC. Or celle-ci est discutable.

D'autres groupes que Vidéotron s'intéressent à TQS. Advenant que le CRTC décide de forcer Vidéotron à vendre ce réseau, quelques groupes dont on peut douter de la solidité financière seraient sur les rangs pour l'acquérir. Cogeco a déjà affirmé qu'elle présenterait une offre. Des télédiffuseurs du Canada anglais devraient également se montrer intéressés.

Quant à la petitesse du marché québécois, force est de constater qu'au Canada anglais, autant de chaînes si non davantage se disputent des marchés de taille semblable. A cet égard, le CRTC devra sans doute déterminer si les problèmes réels de TQS sont d'ordre conjoncturel et stratégique, comme le soutiennent Cogeco et les producteurs indépendants, ou structurel, comme l'affirme Vidéotron. Et si le problème est strictement structurel, ce dont on peut douter, ne vaut-il pas mieux fermer TQS que permettre à une seule entreprise de contrôler les deux tiers de l'offre publicitaire télévisuelle en français, ce qui risque d'entraîner la marginalisation économique de Radio-Canada?

La FPJQ veut préserver l'indépendance des salles de rédaction et montre ses biceps en dictant des «conditions sine qua non» à la fusion T.-M. et TQS. Un peu comme Power Corp. le proposait à l'époque. Comme la FNC et les syndiqués de Télé-Métropole et de TQS. On peut se demander à quoi peut bien servir une fédération professionnelle de journalisme, devenue — signe des temps — «réaliste», qui ne défend plus le principe de la diversité et de l'indépendance des médias, qui se soumet frileusement à la nécessité dont on dit qu'elle est l'argument des tyrans et le credo des esclaves.

MÉTÉO

Montréal	Québec
Nuageux samedi, ciel variable dimanche.	Ciel variable les deux jours.
Max: -5 Min: 0	Max: -7 Min: -1
Détails, page C 15	

INDEX

Agenda..... B 11	Idées..... A 15
Annonces.... C 14	Livres..... D 1
Les Arts..... B 1	Le monde..... A 3
Avis publics C 13	Les sports... C 16
Bourse..... C 12	Montréal..... A 3
Économie..... C 1	Mots croisés C 15
Éditorial..... A 14	Politique..... A 11

Treizième congrès du Parti québécois

Bouchard à ses troupes: souveraineté et tolérance

MICHEL VENNE
MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le 13^e congrès du Parti québécois s'est ouvert hier soir à Québec, des assises au cours desquelles la politique du gouvernement sera sérieusement mise en cause, en particulier sur la question linguistique. Au moment de mettre sous presse, le premier ministre Lucien Bouchard s'appretait à prendre la parole. Selon diverses sources, on s'attendait à ce qu'il appelle les militants de son parti à se serrer les

coudes autour de l'objectif de la souveraineté.

A ce titre, il devait les inviter à adopter une attitude plus rassembleuse et plus tolérante afin de favoriser le recrutement auprès des Québécois qui ne sont pas encore gagnés à la cause. A cet égard, il devait signaler que le défi le plus ardu est celui de la politique linguistique.

Il était censé suggérer aux partisans péquistes d'appuyer l'action gouvernementale en faveur de l'assainissement des finances québécoises et de la relance de l'économie.

M. Bouchard devait faire grand état des réalisations de nature social-démocrate (politique familiale, équité salariale, etc.) de son gouvernement.

Enfin, le premier ministre devait proposer à son parti de s'engager dès maintenant dans une démarche active d'animation politique auprès de la population sur la souveraineté et l'offre de partenariat.

Convoqué sur le thème «la volonté de réussir», le congrès rassemble quelque 2000 délégués.

VOIR PAGE A 16: BOUCHARD

Pacte fiscal

33 petits millions pour Montréal

Deuxième coup dur pour Bourque cette semaine

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Les demandes répétées du maire Pierre Bourque pour sortir Montréal de son bourbier financier n'ont pas été entendues par Québec qui n'accordera qu'un montant forfaitaire de 33 millions pour l'année 1997 plutôt que les 60 millions espérés.

En moins de deux jours, il s'agit d'un deuxième coup dur pour le maire Bourque qui se trouve au centre d'une tourmente politique remettant en cause son intégrité et sa moralité politique. Le Directeur général des élections a déclenché une enquête sur des allégations de financement illégal du parti du maire Bourque, Vision Montréal.

La décision du gouvernement du Québec est tombée hier matin, accentuant à l'hôtel de ville montréalais l'état de choc. Joint en début de soirée hier, le vice-président du comité exécutif et responsable des finances publiques, Sammy Forcillo, a indiqué que l'aide de Québec causait un problème budgétaire. Il a toutefois refusé de faire plus de commentaires, les réservant pour la présentation du budget mardi prochain.

VOIR PAGE A 16: MONTREAL

Lire aussi en page A 3

■ Vision Montréal paralysé

LE MONDE

Baril juge nécessaire une intervention

Au cours d'une réunion des représentants de quelque 20 pays désireux de participer à une mission humanitaire au Zaïre, le lieutenant général Maurice Baril a insisté hier sur «la nécessité» d'une intervention militaire, indiquant qu'il tenterait de définir au cours du week-end des options pour les gouvernements des pays participants. Cependant, aucune décision politique ne sera prise sur cette intervention avant au moins le début de la semaine prochaine, a indiqué hier le ministre de la Défense, Doug Young.

■ Lire notre reportage, page C 10

Négociations

La CSN propose huit mesures fiscales

Il faut d'abord réduire les dépenses, répond le gouvernement

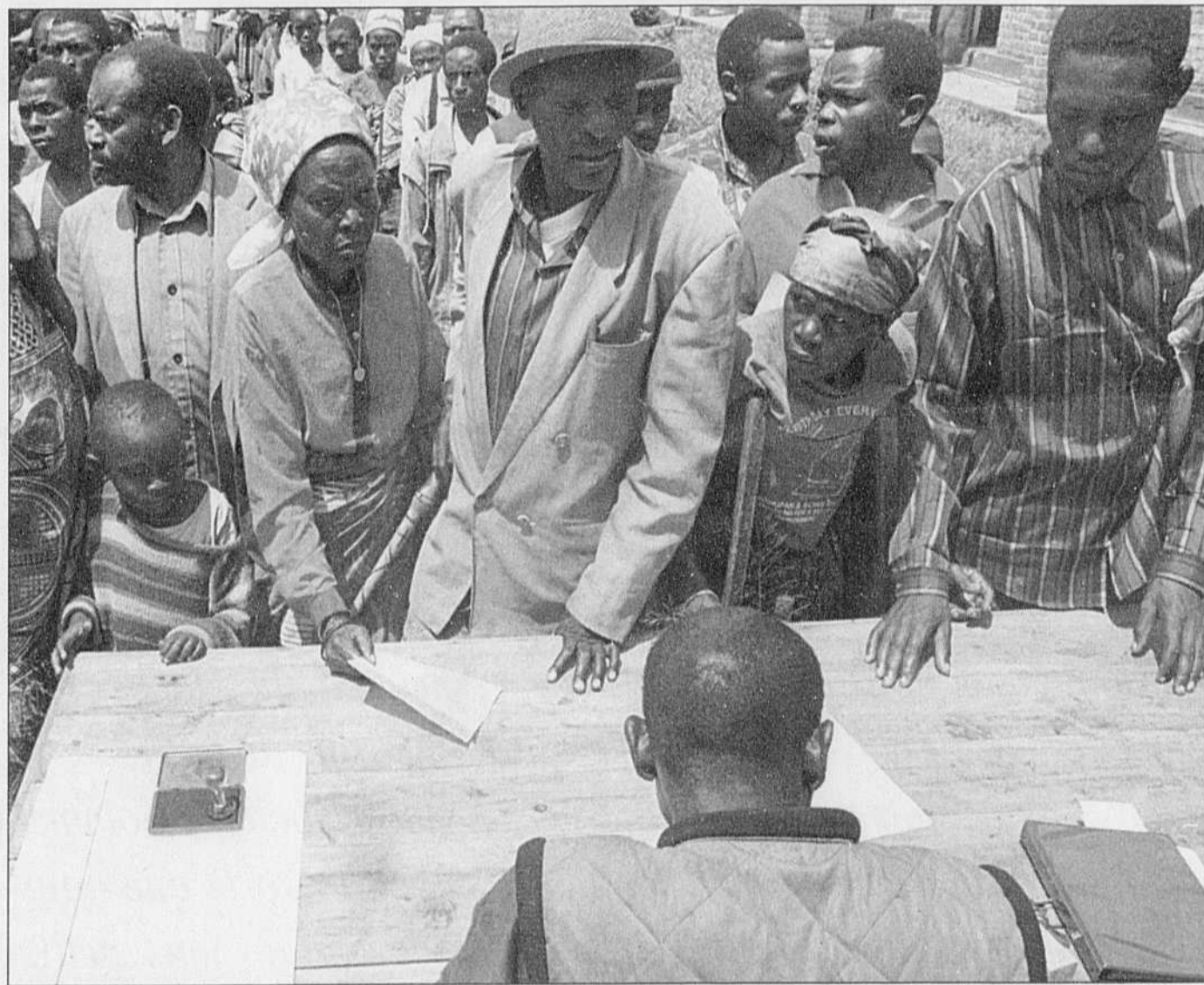
MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

À quelques heures du début du congrès du Parti québécois hier, la CSN, qui représente 135 000 employés du secteur public, a fait une contre-offre au gouvernement Bouchard comportant une série de huit mesures fiscales. Dans le but d'ouvrir le débat sur la colonne des revenus de l'État, la CSN propose notamment une surtaxe sur les fonds de retraite privés et une autre sur les profits des institutions financières, en plus d'une progressivité de l'impôt sur le revenu à partir de gains de 60 000 \$.

«Nous proposons une approche globale, a déclaré le président Gérard Larose en conférence de presse (qui veut prolonger les engagements de mars et d'octobre en construisant un pont), le temps qu'on se refasse une santé financière et qu'on puisse, par une reprise de l'emploi, assoier sur une base durable les revenus dont l'État a besoin. Il s'agit de mesures réalistes, réalisables, équitables et solidaires.»

VOIR PAGE A 16: CSN

En file pour la survie



JOHN PARKIN REUTERS

DES RÉFUGIÉS HUTUS viennent s'inscrire pour une distribution de nourriture à Knama, un village au sud de Gisenyi, au Rwanda. Dans l'est du Zaïre, des rebelles ont empêché les convois de l'ONU d'atteindre des milliers de réfugiés dont on est sans nouvelles.

Malraux le Québécois

Dès 1963, l'auteur de L'Espoir voyait dans les Canadiens français «une minorité qui veut cesser de l'être»



ARCHIVES LE DEVOIR

André Malraux en compagnie de Georges-Émile Lapalme, ministre des Affaires culturelles du Québec en 1963.

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT DU DEVOIR
A PARIS

André Malraux, dont les cendres entrent aujourd'hui au Panthéon, a-t-il flirté avec l'idée de l'indépendance du Québec? On sait maintenant que l'auteur de L'Espoir, qui n'hésitait pas à voler au secours du Bangladesh opprimé, n'était pas indifférent à la cause des Québécois. S'il faut en croire Alain Peyrefitte, ancien ministre français de l'Information, son analyse aurait même ouvert la voie au célèbre «Vive le Québec libre» prononcé par le général de Gaulle en 1967.

Peyrefitte révélait cette semaine, lors d'une causerie de l'Institut français des relations internationales, des extraits du rapport que rédigea André Malraux au retour d'un voyage à Montréal en 1963. Ce texte fut un «point de cristallisation», dit-il, dans l'évolution des positions du général qui était par ailleurs, dès cette époque, sympathique à l'idée de l'indépendance.

En octobre 1963, André Malraux visita Montréal où il inaugure une exposition industrielle au Palais du commerce. Il n'est

VOIR PAGE A 16: MALRAUX

Lire aussi

■ Dans le cahier «Livres»: Les visages d'André Malraux

Le Québec s'anglicise!



«Quand la loi 101 a été promulguée au Parlement du Québec, nous avons tous compris qu'elle constituait le symbole même de notre affirmation nationale. Il est honteux qu'on ait laissé les tribunaux fédéraux écharogner cette loi, comme il est honteux que le gouvernement du Québec lui-même ait amenaisé presque jusqu'au ridicule la portée de la loi 101. Depuis le référendum de l'automne dernier, pas une journée ne se passe sans que ce qui reste malgré tout de la loi 101 ne soit menacé. La faute en incombe en premier lieu au gouvernement du Québec qui semble avoir décidé que la réduction du déficit national doit banaliser toute son entreprise, quitte à laisser s'installer chez nous un bilinguisme de fait qui, bientôt, pourrait devenir un bilinguisme de droit.

De petits signes se multiplient, qui devraient raviver nos craintes là-dessus. On établit un bilinguisme de fait quand on permet à de grandes sociétés comme Bell Canada de nous demander au téléphone si on veut être servi en français ou en anglais. On établit un bilinguisme de fait quand, par exemple, l'Université du Québec à Rimouski emboîte le pas aux grandes sociétés comme Bell Canada et nous propose aussi d'être servis ou bien en français ou bien en anglais. Il faut s'élever contre cette pratique qui, provenant de Montréal, est en train d'essaimer partout au Québec, même dans des communautés entièrement francophones.

On établit aussi un bilinguisme de fait quand la Société Radio-Canada se permet de ne plus traduire, dans ses bulletins de nouvelles, les interventions des anglophones, se contentant, par la voix de ses reporters, de nous en faire les résumés. Ce qui nous vaut aux grands journaux télévisés du Réseau de l'Information de la Société Radio-Canada des émissions où la part véritable du français est celle d'un peuple redevenu minoritaire et indigne qu'on lui parle dans sa langue.

Il y aurait bien d'autres exemples à donner de ce bilinguisme de fait qui, mine de rien, s'installe au Québec sans que personne n'en dénonce le grand danger qu'il représente pour l'avenir. À force d'habituer nos oreilles à ce bilinguisme de fait, il en deviendra, sans que nous nous en rendions compte, un bilinguisme de droit.

Aussi, il m'apparaît urgent de demander au gouvernement du Québec de prendre au sérieux ce bilinguisme de fait et de voir à ce qu'il disparaisse de notre société. Comme Québécois indépendantistes, il importe que nous restions vigilants même par-devers de tous petits signes qui, à force de s'ajouter les uns aux autres, risquent de rendre dérisoire l'idée même d'un Québec véritablement souverain et français.»

Victor-Lévy Beaulieu

Trois-Pistoles

16 novembre 1996

C'est maintenant qu'il faut agir!

Chaque jour sous l'emprise de la loi 86 nous conduit insidieusement et inexorablement à l'anglicisation.

Tel que promis, il faut abolir la loi 86 et faire du français la seule langue officielle du Québec.



La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Vouée à la promotion des intérêts du peuple québécois

Maison Ludger Duvernay, 82 rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3

Téléphone : 843-8851 Télécopieur : 844-6369

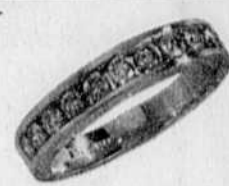


LE DEVOIR

MONTREAL

ROGER ROY

Horloger bijoutier

 935, La Gauchetière Ouest
 Montréal H3B 2M9
 Siège social du CN
 tél.: (514) 861-4489


Allégations de manœuvres illégales contre le maire

Vision Montréal paralysé

Pierre Bourque a annulé ses activités jusqu'à lundi et le congrès du parti a dû être remis

Des allégations de manœuvres illégales d'une rare gravité pèsent sur le maire Pierre Bourque qui a été mis sous enquête. Entre-temps, l'état de choc se poursuit.

 KATHLEEN LÉVESQUE
 LE DEVOIR

La crise qui secoue l'hôtel de ville de Montréal depuis trois jours paralyse les activités de l'administration et du parti Vision Montréal. Le maire Pierre Bourque a annulé toutes ses activités officielles jusqu'à lundi et le congrès de Vision Montréal a été reporté à une date ultérieure.

Cette bousculade d'événements survient alors que le maire Pierre Bourque a été mis sous enquête jeudi par le Directeur général des élections du Québec (DGE). Ce dernier a pris connaissance d'une présumée opéra-

tion illégale de financement du parti Vision Montréal impliquant personnellement M. Bourque.

C'est le chauffeur de M. Bourque durant la campagne électorale de 1994, Maurice Brault, qui a fait le témoignage incriminant. Selon lui, M. Bourque lui aurait remis 2000 \$ le 15 septembre 1994 pour que trois dames fassent une contribution officielle par chèque à Vision Montréal. Hier matin, M. Brault a rencontré les enquêteurs du DGE.

La gravité de cette enquête a mené le comité exécutif de Vision Montréal à décider d'annuler le congrès qui devait débiter hier soir, évitant ainsi

que les discussions ne soient déviées. «On n'aurait pas eu la sérénité requise pour se concentrer pleinement sur les objectifs du congrès, soit faire le bilan des deux ans de l'administration municipale», a déclaré hier le président de Vision Montréal, Robert Archambault.

Ce dernier s'est défendu que ce geste soit dicté par la crainte d'une remise en question du leadership du chef du parti et maire de Montréal. «Au contraire, nous avons reçu le soutien de plusieurs militants», a assuré M. Archambault.

Pourtant, l'un des délégués au congrès, fort actif au sein du parti et qui a demandé de conserver l'anonymat, se montre très critique face à Vision Montréal. «C'est devenu suspect de réfléchir et dangereux de parler», a-t-il souligné au Devoir.

Dans le rapport du comité de suivi du programme et des engagements électoraux qui devait être discuté lors de ce congrès, et dont Le Devoir a obtenu copie, l'administration Bourque n'est pas totalement encensée. Ainsi concernant les projets de partenariat-privatisation, le comité, qui n'a ni plus ni moins qu'un mandat de chien de garde, considère que le maire Bourque n'a aucun mandat pour aller de l'avant.

«Dans le cas d'ententes d'importance touchant les secteurs vitaux [gestion de l'eau, par exemple], ils devraient même faire l'objet d'un débat au cours d'une prochaine campagne électorale et ainsi être soumis à la sanction populaire», peut-on lire dans le volumineux document.

Outre ces critiques, le maire Pierre Bourque a rencontré hier après-

midi de façon informelle les membres du comité exécutif de la Ville.

Au cours de la journée, le maire a reçu le soutien du ministre d'État à la métropole, Serge Ménard. «L'intégrité du maire ne doit pas être mise en doute, car il est clair que cet homme ne s'est pas présenté en politique pour s'enrichir. À preuve, il continue de ne pas toucher le salaire auquel il a droit», a affirmé M. Ménard qui a souligné que l'embarras du maire est imputable aux déclarations d'un seul homme qui voulait se venger. «Si M. Bourque avait fait ça [démissionner], tous les politiciens seraient devenus des cibles trop faciles pour le chantage», a ajouté le ministre Ménard.

Chose certaine, au moins un élément présenté jeudi en preuve par le

maire Bourque et son avocat Jacques Jeansonne ne correspond pas aux faits disponibles. En effet, M. Jeansonne a soutenu qu'aucune transaction de Vision Montréal n'avait pu être faite avant le 15 septembre 1994 à la Caisse d'économie des pompiers de Montréal puisqu'une résolution de l'exécutif de Vision Montréal atteste de l'ouverture de deux comptes le 6 octobre. Or, le rapport financier 1994 de Vision Montréal établit qu'un prêt de 96 000 \$ a été contracté le 17 mai 1994. Vérification faite auprès du directeur générale de la Caisse, un prêt ne peut être accordé que s'il existe un compte.

M. Jeansonne a indiqué que des poursuites contre M. Brault et Radio-Canada devraient être intentées la semaine prochaine puisqu'aucune excuse publique n'a été prononcée.

Ménard s'engage à réaliser «l'expansion nécessaire» du Palais des congrès

Trois scénarios sont envisagés pour permettre à la ville de demeurer compétitive

 SYLVAIN BLANCHARD
 LE DEVOIR

Le ministre d'État à la métropole, Serge Ménard, s'est engagé hier à permettre «l'expansion nécessaire du Palais des congrès» pour que Montréal reste compétitive sur le marché nord-américain des grands congrès.

Avant de fixer le montant de l'aide gouvernementale, le ministre Ménard attendra d'avoir en main les conclusions d'une étude menée par le Palais des congrès sur trois scénarios envisagés:

- l'agrandissement du Palais des congrès;
- la transformation du Palais actuel en centre d'exposition;
- la création d'un tout nouveau Palais des congrès.

L'étude de ces trois scénarios devrait être complétée dans trois mois, après quoi le ministre fera connaître «rapidement» sa décision. M. Ménard refuse cependant de préciser l'importance du montant que Québec se dit prêt à investir.

En conférence de presse, le président-directeur général du Palais des congrès, François Lebrun, s'est évidemment réjoui «des intentions du ministre», soulignant que l'agrandissement du Palais (ou la création d'un plus grand centre des congrès) «permettra à Montréal de mieux percer le marché américain, notre priorité pour l'avenir».

Le groupe conseil KPMG a d'ailleurs réalisé une étude sur la question, étude démontrant que «Montréal doit être dotée d'un centre des congrès plus grand que l'actuel Palais et d'une infrastructure hôtelière adéquate».

Selon les auteurs, le Palais doit être agrandi (si telle est l'option retenue) d'au moins 100 000 pieds carrés s'il veut attirer davantage de congressistes américains. Ils soulignent également que pour conquérir cette clientèle, «toute une série d'ajouts et de changements seront nécessaires», par exemple s'assurer de la présence d'un grand hôtel à proximité, «les Américains, pour des raisons de sécurité semble-t-il, ayant une sainte horreur de marcher trop longtemps».

L'étude précise que l'efficacité du transport en commun, le coût de la

vie de la ville hôte, une liaison aérienne sans escale et le climat sont aussi des éléments qui jouent dans la décision des Américains de choisir une destination plutôt qu'une autre.

«Mais le facteur déterminant, croit le ministre Ménard, c'est la notoriété de la ville.»

Et à ce chapitre, Montréal aurait du pain sur la planche, selon l'étude de KPMG, car, «aussi surprenant que cela puisse paraître, la ville reste méconnue de bon nombre d'Américains».

Conséquence: depuis 1983, le Palais attire chaque année deux fois moins de congrès américains que de congrès internationaux.

«Le Palais des congrès pourrait engendrer des retombées économiques de plusieurs millions de dollars supplémentaires s'il accueillait une douzaine de congrès américains de plus chaque année», croit François Lebrun. Mais compte tenu de la superficie actuelle du Palais [102 000 pieds carrés, comparativement à 200 000 pieds carrés pour celui de Toronto — il passera à 550 000 dans quelques années], l'objectif est difficile à atteindre. L'engagement de Québec nous rend toutefois très optimistes.»

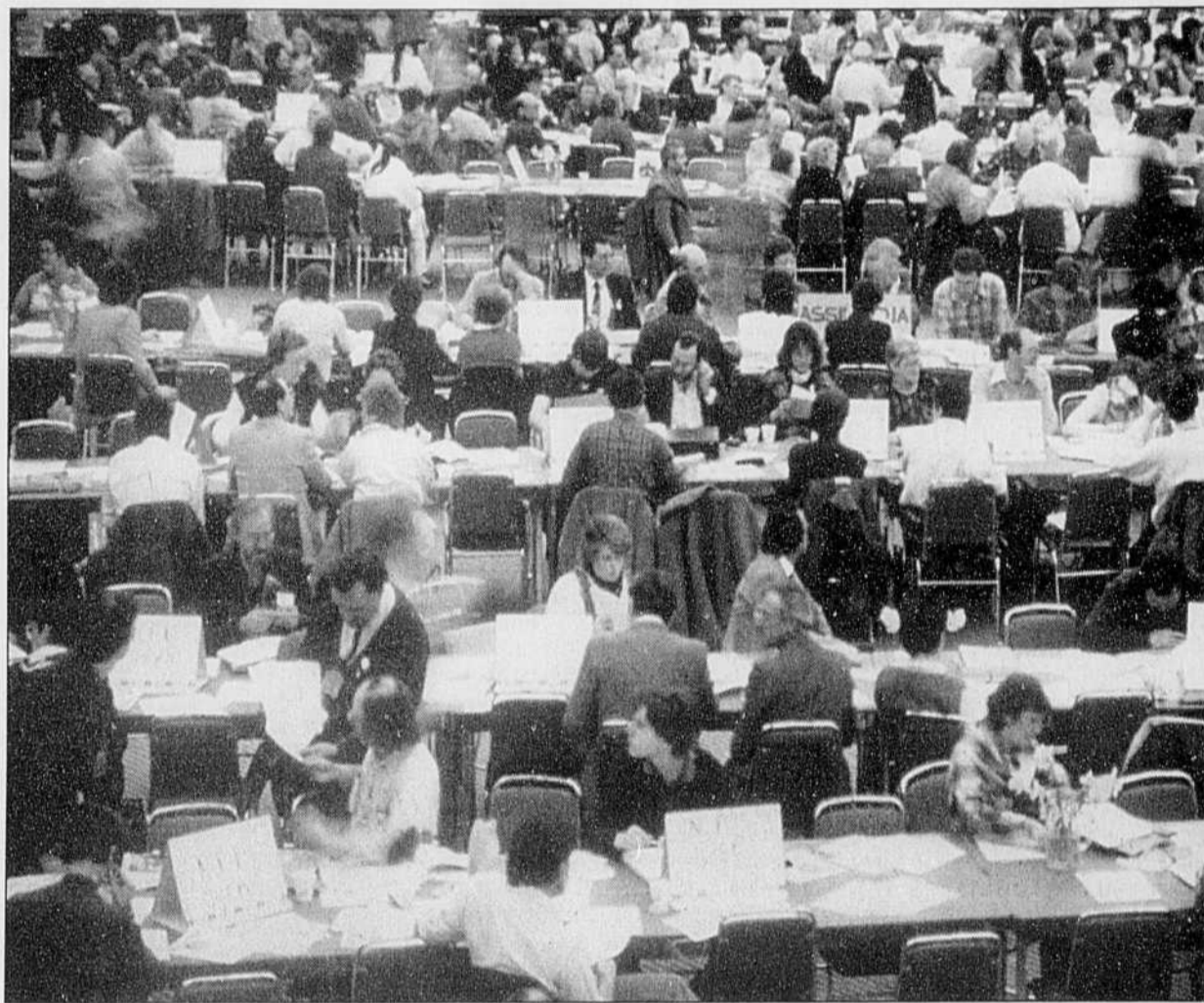
Le ministre Ménard annoncera vraisemblablement au printemps

l'avenue privilégiée pour doter Montréal d'un plus grand centre des congrès. Mais d'ici là, il fera «quelques gestes pour soutenir le renforcement de la vocation internationale de Montréal».

L'un d'eux sera l'octroi de garanties d'emprunts pour financer les activités préparatoires des congrès. L'objectif est d'offrir aux organisations internationales (disposant de peu de ressources) une aide susceptible de faciliter l'organisation de leurs congrès à Montréal. Les prêts ainsi contractés seront garantis par la Société de développement industriel et pourront atteindre un total de quatre millions par exercice budgétaire.

Du même souffle, le ministre Ménard a annoncé, hier, la création d'un nouveau «programme de soutien à la présentation des candidatures», de même que l'implantation d'une «représentation permanente» du Palais des congrès à Washington.

Au cours de son exercice financier 1995-96, le Palais des congrès a accueilli 202 événements, ou un demi-million de personnes. Depuis 1991, plus de 800 millions ont été dépensés à Montréal par des congressistes. Les montants versés sous forme de taxes à Québec et Ottawa s'élèvent chaque année à plus de 40 millions.



ARCHIVES, LE DEVOIR

Montréal ne pourra rester concurrentielle dans le marché des grands congrès si elle ne possède pas un centre plus spacieux que l'actuel Palais des congrès.

 GRAVURES ANCIENNES-
 CURIOSITÉS


Mimosa Pinson

 1224, avenue Bernard Ouest,
 Outremont (Québec)
 Tél.: (514) 277-8645


GUÉRIN LITTÉRATURE

GAGNANTS

des

Grands Prix des Saisons Littéraires

ESSAI

 Christian Violy
 Du rire à l'enchantement
 d'après l'oeuvre de Francis Jammes
 Saisons n° 8

FICTION

 Michel Rivet
 Chien de garde
 Saisons n° 3

POÉSIE

 Guy Fréchette
 Je ne t'ai pas envoyé de lettre...
 Saisons n° 4

 Les éditions Guérin félicitent ces lauréats et
 invitent les lecteurs à découvrir des voix nouvelles
 en littérature québécoise.

GUÉRIN, éditeur ltée

 4501, rue Drolet, Montréal (Québec) H2T 2G2
 Téléphone: (514) 842-3481 Télécopieur: (514) 842-4923
 Adresse Internet: www.vigie.qc.ca/LIDEC

 Maman,
 je m'ennuie
 à mourir...

Morte de rire,

Stéphanie Amorce

une toute nouvelle vie,

VIVRE

pleine de responsabilités,

de défis et de découvertes...

 Un campus accueillant
 des profs disponibles,
 des amis des quatre coins du Québec,
 dans un décor enchanteur

 les plus belles années de ta vie
 L'UNIVERSITÉ
 SHERBROOKE

 Programmes
 de baccalauréat
 offerts à
 l'Université
 de Sherbrooke

 Activité physique
 Adaptation scolaire
 Administration des affaires
 Biochimie
 Biologie
 Chimie
 Droit
 Économie
 Enseignement au préscolaire et au primaire
 Enseignement au secondaire
 Enseignement professionnel
 Études anglaises
 Études françaises
 Génie chimique
 Génie civil
 Génie électrique
 Génie informatique
 Génie mécanique
 Géographie
 Géographie physique
 Histoire
 Information et orientation professionnelles
 Informatique
 Informatique de gestion
 Mathématiques
 Multidisciplinaire
 Musique
 Philosophie
 Physique
 Psychoéducation
 Psychologie
 Sciences infirmières
 Service social
 Théologie

 1-800-267-UDÉS
 http://www.usherb.ca

 UNIVERSITÉ DE
 SHERBROOKE

• MONTRÉAL •

CONTRASTES

L'industrie du bas prix fait florès

La hausse du nombre de pauvres est une mine d'or pour certains commerçants

L'industrie de l'occasion, l'industrie des objets divers mais essentiels que l'on propose à ces prix qui font tous partie de la gamme des bas prix, s'est étendue comme une toile d'araignée. Des avant-postes du pas cher, il y en a désormais dans tous les quartiers de Montréal. Y compris là où on ne soupçonnerait pas leur présence.

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

La récente édition des pages jaunes de l'annuaire téléphonique permet, entre autres choses, de constater que le réseau commercial du bas prix comprend notamment une bonne centaine de magasins d'escomptes. Cet inventaire, il faut le souligner, n'inclut pas les friperies, les livres et les disques d'occasion.

L'expansion de ce réseau du bas prix s'est accompagnée de l'extension du prêt sur gages, du *pawn shop*. Ces points de chute des finances personnelles, il y en a désormais pas mal. Une bonne cinquantaine. Il y en a d'avantage en tout cas qu'il y a trois ans. Et contrairement à ce qui pouvait être constaté dans le temps, ils ne se concentrent pas rue Saint-Antoine ou sur le boulevard Saint-Laurent. Ils ont suivi la demande. La géographie de ce réseau colle à la géographie de Montréal.

Cet épanouissement commercial du bas de gamme fait notamment écho à ce que nous apprenait la Banque du Canada cette semaine. Quoi donc? L'endettement des ménages est passé de 50 % des revenus disponibles en 1970 à un peu plus de... 90 % aujourd'hui.

Quelques jours auparavant, Statistique Canada indiquait que le nombre de faillites personnelles et industrielles avait atteint un rythme record. Surtout au Québec. Seulement en septembre, on a enregistré 1583 faillites personnelles, soit plus... Depuis des années maintenant, le nombre de déchéances financières au Québec va en progressant. Ce faisant, ici, la pauvreté est plus prononcée qu'ailleurs au Canada. Selon Simon Langlois, sociologue à l'Université Laval, le nombre de pauvres et de quasi-pauvres au Québec équivaut à 17 % de la population active.

C'est bien évidemment sur cette base, cette fondation de la pauvreté, que l'industrie du seconde main et du neuf à bas prix poursuit la marche en avant amorcée il y a quelques années maintenant. Et notamment dans la bande sud de Notre-Dame-de-Grâce. Dans ce quartier réputé être moyennement riche, l'industrie de la seconde zone a fait florès.

Pour rentrer à Notre-Dame-de-Grâce, plusieurs chemins peuvent être empruntés. Il y a Monkland, Côte-Saint-Antoine, le boulevard Notre-Dame-de-Grâce, le boulevard Décarie, Côte-Saint-Luc et la rue Sherbrooke.

Allons-y par... Sherbrooke. Prenons cette rue à la hauteur de l'autoroute Décarie. Dans quelle direction? D'est

en ouest. Côté chiffres impairs, donc sur le trottoir de droite, il y a un local vide depuis des mois. Un local à louer qui, avant d'être à louer, était un bistrot-terrasse. Celui qui essaya pendant quelques mois de gagner sa vie entre la bière et les arachides du 5 à 7 a tenu quelques semaines à peine. Il a fait faillite. Peut-être est-il allé en face.

Au 5522, rue Sherbrooke Ouest, il y a un prêteur sur gages dont le nom est un poème: Sage. À travers sa vitrine grillagée, on aperçoit surtout des objets appartenant à la catégorie de l'équipement «télévision et chaîne stéréo». À côté de ce magasin se trouve Sport-Au-Gus. Là, on propose des articles de sport neufs mais aussi d'occasion.

Placardé

Un peu plus loin, mais toujours sur le trottoir de gauche, on peut longer, on peut observer que le Cinéma V est plus délabré que jamais auparavant. Il est abandonné, il est placardé depuis quelques années maintenant. Il y a en tout cas une affiche qui annonce une pièce de théâtre dont le titre, vu l'état des lieux, est tout ce qu'il y a d'approprié: *Deuxième réalité*. Dans la deuxième réalité qui est synonyme de seconde zone, nous n'en sommes qu'au début.

À deux ou trois pas du Cinéma V, au 5584, il y a la boutique Vélocypède-Lazy Walker. Et alors? Ils ne font que dans l'occasion. Le local voisin est celui du Parti Égalité. Le local voisin au parti en question est à louer. Ainsi que certains locaux situés à l'entre-sol.

Au 5610, il y a Collins-Clarke. Ils font dans les funéraires. A bien des égards, le duo Collins-Clarke symbolise la lente agonie économique du coin. Le plus éloquent à cet égard, on n'y est pas encore.

Au 5650, il y a la Boutique de récession. Un bric-à-brac qui en impose autant que la Boutique de récession Franks, située juste en face. Deux magasins qui se baptisent à coups de vocables économiques qui désignent les creux de cycle, les maux économiques, c'est...

À quelques pas de là, il y a un atelier de réparation, où l'on répare tout ce qui dans une maison peut-être réparé, sauf évidemment ce qui découle des sentiments et émotions diverses. Il s'appelle Economic, l'atelier en question.

Au 5758 de cette rue Sherbrooke Ouest qui traverse un quartier qu'ailleurs on qualifie de moyennement riche, il y a un livres usagés. Qu'on se rassure: cette librairie ne se compare pas aux librairies des connaissances déjà consommées que l'on trouve dans le Plateau ou ailleurs. Elle, cette librairie, fait dans l'occa-



CHRISTIAN GUAY LE DEVOIR

La Banque du Canada indiquait récemment que l'endettement des ménages équivaut à 90 % du revenu disponible. La rue Sherbrooke Ouest, dans Notre-Dame-de-Grâce, en est peut-être l'illustration.

sion, et pas à peu près. Dans le genre couverture très jaunie et pages très froissées, il est difficile de faire mieux. L'endroit est banal. Totalment banal. Passons. On passe, et sur quoi tombe-t-on? L'Aubainerie. Ce commerce des aubaines fait écho au Magasin de vêtements d'aubaine pour toute la famille Gharbi. Il est au 5724, rue Sherbrooke Ouest. L'Aubainerie est sise au 5762 de la même rue.

À-t-on remarqué? Depuis tout à l'heure, on se trouve côté numéros pairs de Sherbrooke. On a commencé au 5504. On est au 5762.

Entre les deux, il y a donc une dizaine de boutiques pour pauvres et quasi-pauvres. Mais en face? En face...

En face, côté chiffres impairs, eh

bien le paysage commercial est en phase avec l'autre côté. Il y a homogénéité économique. Même qu'il y a peut-être davantage de commerces à louer. De commerces vides. Lorsqu'il n'y a pas du vide, il y a de la solde et de la liquidation totale. De la liquidation absolue.

On adopte le pas de course. On passe en vitesse sur la boutique Achetons et autres magasins offrant des soldes sur le bas de gamme.

Mais vu le génie du lieu, on chante avec Ray Davies, des Kinks: *Je suis devenu un petit budget / Avant je chassais italien / Maintenant je chausse du Woolworth...* Et on tombe sur un solde à nul autre pareil.

Lequel? Dans la vitrine de la succursale que l'Armée du Salut tient au

6177, rue Sherbrooke Ouest, il y a une affiche signalant qu'un... solde de 25 % est applicable à tous les meubles de salon et de salle à manger. Elle est en face d'une boutique qui se nomme, cela ne s'invente pas, La Boutique Homme riche, Homme pauvre. Cette dernière est voisine d'une succursale de... l'Armée du Salut qui vend autre chose que des meubles. Qui vend du vêtement.

Le lieutenant Alain Chapdelaine, porte-parole de l'Armée du Salut, a confié qu'histoire de répondre à l'appauvrissement de la zone sud de Notre-Dame-de-Grâce, il a fallu ouvrir un centre communautaire.

Allez, va! Chantons avec Ray Davies: *Nous voici à l'ère des petits budgets...*

PRIX ARTS AFFAIRES

DE MONTRÉAL

LAURÉATS 1996

La Ville de Montréal félicite les lauréats du Prix Arts-Affaires de Montréal 1996

Catégorie grande entreprise

La Compagnie Pétrolière Impériale Itée

Catégorie grande entreprise (mention spéciale)

La Banque Laurentienne

Catégorie PME

Les Autobus Duplessis inc.

Catégorie personnalité arts-affaires

Monsieur Pierre Péladeau
Président de Québecor



Ville de Montréal



Chambre de commerce
et d'industrie
de Montréal
Board of Trade
Of Metropolitan Montreal

LE DEVOIR

MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN DE MONTRÉAL

La Carte d'or de la STCUM : des séances de photos près de chez vous!

Cette carte d'identité vous permet de bénéficier des tarifs réduits dans l'autobus, le métro et les trains de banlieue si vous avez 65 ans et plus.

Pour l'obtenir vous devez...

- ✓ Vous rendre à l'une des adresses indiquées plus bas entre 10 h et 16 h.
- ✓ Être âgé de 65 ans et plus et présenter une pièce d'identité attestant de l'âge (certificat de naissance, carte d'assurance-maladie ou passeport)
- ✓ Résider sur le territoire de la CUM et présenter une preuve de résidence (bail, compte de taxes).
- ✓ Débourser un montant de 6,50 \$.

Voici les endroits et les dates où auront lieu les séances de photos qui se dérouleront entre 10 h et 16 h :

Lundi 25 novembre 1996

Place Vertu
3205, Côte-Vertu
(face à Cumberland)
Ville Saint-Laurent

Mardi 26 novembre 1996

Bibliothèque Saul-Bellow
3100, rue Saint-Antoine
(au coin de la 32e avenue)
Lachine

Mercredi 27 novembre 1996

Les Galeries d'Anjou
7999, boul. Les Galeries d'Anjou
Ville d'Anjou

Jeu 28 novembre 1996

Centre commercial Fairview-Pointe-Claire
6801, autoroute Transcanadienne
Pointe-Claire



STCUM

Commission Doyon

Du plomb dans la thèse de Kuczer

LOUIS-GILLES
FRANÇEUR
LE DEVOIR

La commission Doyon a mis hier du plomb dans la thèse du promoteur Peter Kuczer au moyen d'une preuve qui porte à croire que c'est lui qui aurait proposé à de faux intermédiaires du cartel de Medellín des honoraires de 13,5 % et des garanties financières pour ses projets hydro-électriques québécois en échange du blanchiment de 11 millions de narcodollars.

Kuczer s'est fait piéger en 1993 par des agents secrets et un informateur des Douanes américaines qui se faisaient passer pour des intermédiaires de caïds sud-américains de la drogue désireux de blanchir leurs profits illicites. Kuczer sera finalement accusé de blanchiment d'argent en 1994 juste à l'entrée de la banque où il s'appropriait à déposer plus d'un million obtenu des faux intermédiaires du cartel de Medellín. Il sera finalement acquitté à la suite d'une entente à l'amiable avec le Procureur général des États-Unis, une entente secrète en vertu des lois américaines.

Devant la Commission Doyon, qui examine les projets de financement des projets hydroélectriques de Kuczer, ce dernier a soutenu qu'il avait agi dans toute cette affaire comme un honnête homme d'affaires à la recherche d'un prêt. Et qu'il n'avait pas saisi les allusions répétées de son interlocuteur à des opérations de blanchiment de narcodollars, juste assez claires pour le compromettre, dit-il, mais pas assez pour qu'il arrête les tractations.

Le procureur de la commission, Me Richard Shadley, a d'abord confronté Kuczer à un document manuscrit qu'il aurait remis aux présumés intermédiaires de la drogue lorsqu'il l'ont enregistré une première fois à Miami en novembre 1993. On y lit que «B» toucherait une commission de 13,5 % sur une somme de 11 millions fournie par «A», dont la moitié serait remise à «A» après être passée par le compte américain de «B». L'autre moitié serait investie dans des valeurs sûres, que «B» pourrait utiliser en garantie.

Or c'est à peu près le contenu de la proposition qui fut faite à Kuczer en février 1994, quatre mois après cette rencontre, par le présumé intermédiaire des narco-trafiquants, d'après une lettre que Kuczer lui-même a remise à la Commission jeudi.

Aucun rapprochement

Kuczer a pour sa part refusé de faire le moindre rapprochement entre les deux documents et il a même déclaré qu'il n'avait jamais donné cette note manuscrite aux présumés intermédiaires. Le document lui a été volé par les agents américains qui voulaient le compromettre sans raison, a-t-il dit.

Kuczer a cependant eu plus de mal à expliquer pourquoi, lui qui cherchait un financement pour ses projets hydroélectriques, n'a à aucun moment demandé quel serait le taux d'intérêt pour les millions prêtés. On entend plutôt sur la bande enregistrée le présumé intermédiaire du cartel de la drogue offrir à Kuczer une commission de 6 %. C'est le même jour que Kuczer aurait remis à cet intermédiaire une proposition à 13,5 %, dont les conditions semblent acceptées par lettre, quatre mois plus tard.

Kuczer a par ailleurs été interrogé hier par le procureur de la bande algonquaine de Winneway, en Abitibi, Me Claude Bigué. Ce dernier a tenté de démontrer que Kuczer n'avait pas assumé son engagement de faire une place aux autochtones dans la société qui allait rénover le barrage de Winneway, installé juste en amont du village. La valeur du projet est passée en quelques mois, en 1992, de 2,8 millions à huit millions, ce qui aurait découragé les autochtones d'acheter une part des actions. Kuczer a répliqué que le prix avait grimpé non pas parce qu'il avait obtenu un bail de Québec pour le barrage mais parce que le potentiel du site et le coût du projet avait augmenté. Les négociations ont échoué, a ajouté Kuczer, parce que la bande n'avait pas un traité sou à investir dans l'affaire. Pas plus d'ailleurs que maintenant, dit-il, alors que le projet est en faillite et pourrait être racheté.

Accusée du meurtre de son fils

PRESSE CANADIENNE

Danielle Blais a été accusée hier du meurtre prémédité de son fils, Charles-Antoine, âgé de six ans. L'enfant autiste avait été retrouvé noyé le 6 novembre dernier dans l'appartement familial, au nord de Montréal. Danielle Blais, 43 ans, a été jugée apte à subir son procès et son enquête préliminaire a été fixée pro forma au 18 décembre prochain.

• LES ACTUALITÉS •



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Si la liste des mécontents s'allonge, les banques comme les caisses refusent de reculer: «Transiger avec la carte de guichet vous fait économiser du temps et de l'argent. Alors, svp, apprenez à l'utiliser.»

Guichets automatiques

Les banques maintiennent le cap malgré un certain mécontentement

SYLVAIN BLANCHARD
LE DEVOIR

La caisse populaire d'Iberville n'est pas la seule à prendre les grands moyens pour inciter sa clientèle à utiliser davantage le guichet automatique: toutes les banques font payer cher aux clients leur obstination à effectuer leurs transactions courantes au comptoir.

À Iberville, il y a trois semaines, les personnes âgées de plus de 60 ans ont appris qu'elles paieront désormais des frais d'administration chaque fois qu'elles retireront de l'argent et paieront leurs factures au comptoir. Ailleurs, on crée de toutes pièces des files d'attente en réduisant le nombre de comptoirs ouverts au public ou encore le nombre d'heures entre lesquelles les transactions courantes sont permises. Tout cela dans l'espoir que les gens utilisent davantage le guichet automatique.

Chaque fois, la liste des mécontents s'allonge, mais chaque fois, les banques comme les caisses refusent de reculer et martèlent le même topo: «Transiger avec la carte de guichet vous fait économiser du temps et de l'argent. Alors, SVP, apprenez à l'utiliser.»

Si des centaines de milliers de personnes utilisent le guichet automatique 20 fois par semaine, des milliers d'autres, par contre, refusent de s'en approcher.

On en a eu un autre bel exemple au Complexe Desjardins, récemment. À 10h30, la Banque Nationale est bondée. Dans la file d'attente, une dame se fait aborder par une employée qui

lui fait remarquer le plus gentiment du monde qu'elle n'aurait pas à attendre si elle passait au guichet...

«Je veux être servie par un être humain. Votre pitonnage, vos machines, je ne veux rien savoir de ça...»

Le ton a monté et, une fois de plus, la préposée est repartie de la file en se disant non pas qu'elle aurait dû se la fermer, mais qu'un jour elle réussira à amadouer sa proie.

On pourrait multiplier les exemples par dizaines et constater, chaque fois, que la réticence, surtout chez les personnes âgées, continue d'être grande. Au point d'amener une élégante sexagénaire, qui venait d'apprendre que la caisse pop d'Iberville la ferait désormais payer pour retirer de l'argent au comptoir, à sortir de là avec l'idée d'aller placer son argent ailleurs.

Mais ailleurs, ce sera pareil, si ce n'est déjà fait. À preuve, juste l'an dernier, il s'est effectué 1,023 milliard de transactions (dont 734 millions de retraits) dans l'un ou l'autre des 16 000 guichets automatiques du pays. La carte de débit atteint, aussi, des sommets de popularité: 340 millions de transactions l'an dernier pour un total de 16,2 milliards de dollars, une hausse de... 112%.

La Banque Laurentienne est sans doute l'institution financière la plus «agressive» dans ce domaine. Dans une note interne aux employés, le 26 septembre, elle avoue carrément que la dernière augmentation des frais pour paiement de factures au comptoir vise à forcer ses clients à utiliser le guichet.

Plus subtile, ou plus hypocrite, Desjardins prétend que pareille haus-

se, chez elle, vise à protéger l'emploi des caissières.

On n'en sort pas: ceux qui rechignent à utiliser le guichet vont, tôt ou tard, devoir l'utiliser. Peut-être même l'aimer. Mais d'ici là, les banques continueront de payer des caissières pour les servir au comptoir, au grand dam des actionnaires qui rêvent sans doute de s'en débarrasser pour augmenter leurs dividendes.

Selon le syndicat des employés de la Banque Laurentienne, «plusieurs banques» auraient déjà licencié, «en ne criant pas trop fort et parfois avec l'aide de gardiens de sécurité», des milliers de caissiers au cours des dernières années. Licenciement qu'une étude du professeur Lauzon, de l'UQAM, viendrait confirmer d'ici quelques semaines.

«La Banque Laurentienne souhaite faire de même», dit Serge Cadieux, porte-parole syndical, mais elle doit composer avec un syndicat. Et une clause de sécurité d'emploi.

Pour contourner l'obstacle, dit-il, la banque tente actuellement de «transformer» tous ses employés syndiqués (ils sont 1600, la majorité des caissières) en conseillers financiers, considérés comme un poste de cadre.

Un travail évidemment fort différent, qui consiste à orienter la clientèle dans les méandres des fonds mutuels et des produits financiers, et qui, par la force des choses, demande des aptitudes et des connaissances que plusieurs ne possèdent pas.

Ce que les investisseurs peuvent d'ailleurs constater chaque jour dans certaines succursales de la Banque Nationale.

O. J. Simpson témoigne devant un jury civil

Il affirme n'avoir «jamais» battu son ex-épouse

Une foule de photographes, de caméras de télévision, de journalistes et de curieux ont accueilli sous les cris O. J. Simpson à son arrivée hier au tribunal de Santa Monica, dans la banlieue de Los Angeles, où il a témoigné devant un jury civil.

Santa Monica (AFP) — O. J. Simpson a commencé hier — près de quatorze mois après avoir été acquitté de l'inculpation de double meurtre — à témoigner devant un jury civil sur l'assassinat de son ex-épouse Nicole Brown Simpson et d'un de ses amis, Ronald Goldman.

Au début de son témoignage, O. J. Simpson, interrogé par un avocat des familles de victimes, a assuré n'avoir «jamais» battu son ancienne épouse.

«Une fois, je l'ai saisie et poussée dehors. Si vous appelez cela un geste physique, alors oui, c'était physique», a-t-il déclaré.

«À une occasion, j'ai essayé physiquement d'imposer ma volonté et j'ai eu tort», a-t-il poursuivi.

Interrogé pour savoir si leur relation avait été passionnelle, M. Simpson a répondu «oui». «Il y a eu quelques mauvais moments dans notre longue relation [...] Nous avons eu des problèmes mais je ne pense pas que notre relation était une relation à problèmes», a-t-il assuré.

Au-delors, quelques manifestants brandissaient des pancartes anti ou pro-Simpson, où l'on pouvait lire par exemple: «Nous croyons en O. J.» D'autres ont accueilli l'ancien joueur de football aux cris d'«assassin».

C'est la première fois qu'O. J. Simpson, sportif reconverti dans le cinéma, la télévision et la publicité,

est appelé à témoigner devant la justice. Il n'avait pas pris la parole durant le procès criminel qui s'était conclu en octobre 1995 sur son acquittement.

Il y a un mois s'est ouvert un nouveau procès, en dommages-intérêts, intenté par les familles des victimes. S'il est reconnu responsable de la mort de Nicole Brown, 35 ans, et de Ronald Goldman, 25 ans, assassinés à coups de couteau le 12 juin 1994, O. J. Simpson pourrait être condamné à verser des millions de dollars.

La déposition d'O. J. Simpson, appelé à la barre des témoins par les avocats des plaignants, devrait durer au moins deux jours. La plupart des analystes estiment que l'issue de ce procès dépendra en grande partie des réponses que l'ancien sportif va donner aux questions de ses accusateurs. Comme lors du procès criminel, l'accusation a présenté des analyses génétiques établissant que du sang d'O. J. Simpson avait été retrouvé sur les lieux du double crime. Son sang, ainsi que celui des deux victimes, figure également sur un gant découvert à l'extérieur de son domicile et qui fait la paire avec un autre retrouvé près des corps de Nicole Brown et Ronald Goldman.

Les avocats des plaignants ont aussi introduit un nouvel élément de preuve par rapport au procès crimi-



MARK TERRILL AP
O. J. Simpson à son arrivée hier au tribunal.

nel: une photographie montrant O. J. Simpson avec des chaussures italiennes identiques, selon un expert du FBI, à celles dont des traces figurent sur la scène du crime. Seules 299 paires de ce modèle, et de la même taille, ont été vendues aux États-Unis.

O. J. Simpson a affirmé n'avoir jamais possédé des chaussures de cette marque et, selon ses avocats, la photo présentée au jury est truquée.

Questions sur la garde en milieu familial

PRESSE CANADIENNE

La Fédération des intervenantes en garderie, affiliée à la CEQ, s'inquiète du fait que la politique intégrée de services à la petite enfance du gouvernement privilégie le développement de places dans les services de garde en milieu familial.

C'est le premier ministre Lucien Bouchard lui-même qui, lors du Sommet sur l'économie et l'emploi du 30 octobre au 1^{er} novembre, avait annoncé les dispositions générales touchant les services à la petite enfance, dans le cadre de la politique familiale.

Il y avait notamment souligné que le nombre de places dans les services de garde passerait à terme de 12 170 à 63 741 en milieu familial, soit une hausse de 423%. Pendant ce temps, les places en garderie passeraient de 43 685, nombre actuel, à 65 570, soit une augmentation de 50%.

La Fédération des intervenantes en garderie de la CEQ dénonce ce développement «exponentiel» de la garde en milieu familial. Interrogée à ce sujet lors du sommet, le premier ministre Bouchard avait indiqué que ce sont les parents qui, lors de consultations, avaient manifesté une préférence pour ce type de service de garde, particulièrement pour les poupons.

Mais, selon Chantal Verlinde, présidente de la fédération, le service de garde en milieu familial «se fait dans l'isolement et sans les ressources pédagogiques qu'une équipe peut développer dans une garderie», notamment pour le dépistage précoce des difficultés et pour la lutte contre le décrochage scolaire.

Denise Dextraze, conseillère à la fédération, renchérit: «On n'est pas contre la garde en milieu familial, mais de là à dire que le gouvernement prend cette orientation» d'y quintupler le

nombre de places, il a tout un pas que la fédération ne franchit pas.

La fédération syndicale s'inquiète aussi du silence qui entoure plusieurs aspects de la future politique intégrée de la petite enfance, dont l'adoption la rejoint cependant.

Quelle sera la subvention versée aux garderies?, demandent les deux représentantes de la fédération. Quel effort sera fait pour rehausser la masse salariale?

Le salaire moyen d'une éducatrice en garderie sans but lucratif est de 10,70 \$ l'heure. La ministre responsable du dossier, Pauline Marois, a annoncé qu'une table de travail sur la petite enfance serait mise sur pied, au mois de janvier prochain. Plusieurs décisions concernant la politique de la petite enfance seront prises à cette table. La fédération syndicale souhaite y participer pour faire valoir son point de vue.

Pas de TPS et TVQ

Shermag
Division Shermag Inc.

10

Poplaw vous offre

SPÉCIAL 3998\$ jusqu'à **-40%**

Ensemble table + 4 chaises, buffet, vitrine. 7mcx

RÉG. 5795\$
SPÉCIAL 3998\$

Lit, 2 tables de nuit, bureau, miroir, armoire.

RÉG. 6574\$
SPÉCIAL 3998\$

Ensemble 9mcx

RÉG. 6574\$
SPÉCIAL 3998\$

Une foule de spéciaux en magasin

6320, RUE ST-HUBERT, MONTRÉAL (514) 271-4787

DEPUIS 1948

Papa, je travaille comme un fou...

Fou de joie,

Sébastien entreprend avec

enthousiasme l'un des stages

TRAVAILLER

en entreprise de son

programme d'études...

Une vingtaine de programmes offerts selon le régime coopératif fondé sur l'alternance de sessions d'études et de stages rémunérés en entreprise

plus belles années de ta vie

L'UNIVERSITÉ SHERBROOKE

1-800-267-1DES
http://www.usherb.ca

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Programmes offerts avec alternance de sessions d'études et de stages rémunérés en entreprise

Baccalauréats

- Activité physique
- Administration des affaires
- Biologie
- Chimie
- Économique
- Études anglaises
- Études françaises
- Génie chimique
- Génie civil
- Génie électrique
- Génie informatique
- Génie mécanique
- Géographie
- Géographie physique
- Informatique
- Information et orientation professionnelles
- Informatique de gestion
- Mathématiques
- Physique

Maîtrises

- Administration des affaires
- Économique

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Désaccord sur l'équité salariale

(PC) — Même si la loi sur l'équité salariale a finalement été adoptée jeudi à l'Assemblée nationale, les associations patronales redissent leur désaccord. Cette loi 35 est «une mauvaise loi» et sera «très coûteuse», prévient le Conseil du patronat, dans un communiqué publié hier. La loi constitue même «un frein à la création d'emplois» et risque d'avoir «un impact négatif sur les emplois des femmes», renchérit la Chambre de commerce du Québec. Les deux organisations patronales avaient fait front commun contre le projet de la ministre de l'Emploi, responsable de la Condition féminine, Louise Harel, dès le départ. Elles soutenaient ne pas s'opposer au principe de l'équité salariale pour les travailleuses, mais plutôt au moyen coercitif choisi pour l'instaurer au sein des entreprises québécoises. La Chambre de commerce du Québec déplore notamment le fait que la loi instaure «une nouvelle bureaucratie» qui alourdit les coûts de production des entreprises et pourrait donc nuire aux investissements au Québec.

La SQ: nomination de deux avocats

Québec (PC) — L'identité des deux avocats qui assisteront M^e Lawrence Poitras dans l'enquête sur la Sûreté du Québec a été dévoilée hier par le ministre de la Sécurité publique Robert Perreault. Il s'agit de M^e Louise Viau, de la Faculté de droit de l'Université de Montréal et de M^e André Perreault, procureur adjoint de la ville de Montréal. La commission que préside Me Poitras doit analyser notamment les méthodes utilisées par la Sûreté du Québec pour ses enquêtes criminelles. Le rapport est attendu pour novembre 1997. De plus, c'est la secrétaire du Conseil du trésor, M^e Louise Roy, qui agira à titre de secrétaire de la commission d'enquête. M^e Louise Viau enseigne à la Faculté de droit de l'Université de Montréal. Elle est spécialisée en droit criminel et pénal. Quant à M^e André Perreault, dont on précise qu'il n'a aucun lien de parenté avec le ministre de la Sécurité publique, il est procureur adjoint à la ville de Montréal depuis neuf ans. Il enseigne aussi dans plusieurs institutions, notamment à l'Institut de police de Nicolet et à l'École de formation de la police de la CUM.

Chrétien aux Philippines

Manille (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien est arrivé hier aux Philippines, pour y assister au Forum de coopération Asie-Pacifique (APEC) qui se tient ce week-end. M. Chrétien a été accueilli brièvement et de manière informelle à l'aéroport par le vice-président philippin Joseph Estrada, après un vol de 16 heures à partir de Vancouver. M. Chrétien comptait passer la majeure partie de la journée d'aujourd'hui à se reposer et s'adapter au changement de fuseau horaire. Puis, en fin d'après-midi, il s'entretiendra avec le président chinois Ziang Zemin, qui se trouve également à Manille pour la réunion de l'APEC. Ce soir, M. Chrétien prendra la parole devant un groupe de gens d'affaires.

Importante étude sur le sida chez les hommes

Deux mille sujets subiront un test de dépistage du VIH

Histoire de mieux connaître les raisons de la transmission du VIH et non seulement le processus, une des plus vastes études axées sur l'aspect social du sida prend son envol à Montréal. La vie de 2000 sujets sera scrutée pendant dix ans et on espère faire la lumière sur les raisons intimes qui permettent toujours au virus de continuer sa progression.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Montréal sera le théâtre d'une des plus importantes études au monde sur les aspects psychosociaux liés à la progression du virus du sida. L'étude Omega, qui prévoit recruter 2000 sujets masculins, cherchera à mettre au jour les conditions sociales et psychologiques qui augmentent les risques de transmission du virus chez les hommes lors de relations homosexuelles.

Amorcée depuis à peine trois mois, l'étude a permis jusqu'ici de recruter quelque 400 participants, qui se sont engagés à être rencontrés deux fois par an et à subir, de façon confidentielle, un test de dépistage du VIH. L'étude sera pilotée par le D^r

Michel Alary, du Centre de recherches de l'hôpital Saint-Sacrement, Joanne Otis sexologue à l'UQAM et le D^r Robert Remis, de la direction de la santé publique à Montréal, en collaboration avec le Groupe Séro-Zéro et le Centre des gays et lesbiennes de Montréal.

Compte tenu que le sida ne cesse de progresser chez les hommes ayant des rapports homosexuels, on cherche ainsi à saisir quels facteurs sociaux influencent l'adoption de comportements à risque chez certains hommes, à certains moments de la leur vie.

«Il y a des cohortes similaires à Vancouver, mais la cohorte Omega sera l'une des plus importantes au monde. Il faut dire que la plupart des autres études s'intéressent plutôt à

l'évolution médicale de l'épidémie», a dit hier le D^r Bruno Turmel, co-chercheur pour Omega, et médecin-conseil à la direction de la Santé publique de Montréal-Centre.

L'autre défi

Plus que les membres de la communauté gaie, les chercheurs espèrent aussi pouvoir atteindre les hommes bisexuels ou qui ne s'identifient pas à la communauté homosexuelle, même s'ils ont des rapports avec les hommes. L'autre défi sera de recruter de jeunes hommes âgés de 16 à 30 ans, puisque très peu de données existent sur le taux de séroconversion des jeunes hommes et sur leurs contextes de vie. Pour l'instant, seulement 30 % des recrues sont âgées de moins de 30 ans.

L'hypothèse lancée par les chercheurs est que, outre la connaissance des moyens de se protéger du sida, des facteurs sociaux et psychologiques augmentent, parfois de façon ponctuelle, l'adoption de comportements à risque chez les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes.

«On veut savoir pourquoi, à un moment donné, un individu devient infecté. La perte d'un emploi, la perte d'estime de soi-même ou l'impression de ne plus avoir rien à perdre peuvent aussi influencer l'adoption de comportements à risque. Nous ne savons pas ce que nous allons trouver. Après quelques mois, nous pourrions toutefois tracer le profil sociologique de cette cohorte», a expliqué le D^r Turmel.

Entièrement confidentielle, l'étude Omega verra aussi à évaluer la proportion des participants qui demeureront séronégatifs. En fonction des taux de séroconversion connus, on estime que pas plus de 1 à 2 % devraient contracter le virus du sida au cours de l'étude.

Tous les six mois

Les sujets feront l'objet de tests de dépistage tous les six mois et seront invités au même rythme à se soumettre à une entrevue d'une heure et demie avec une infirmière ou un infirmier pour faire le suivi de leur histoire personnelle.

Une seconde rencontre est prévue pour conseiller les participants

avant l'obtention de leurs résultats. «Cela nous permettra peut-être de découvrir des sous-groupes et d'adapter nos services et nos interventions globales en matière de prévention», ajouta le D^r Turmel.

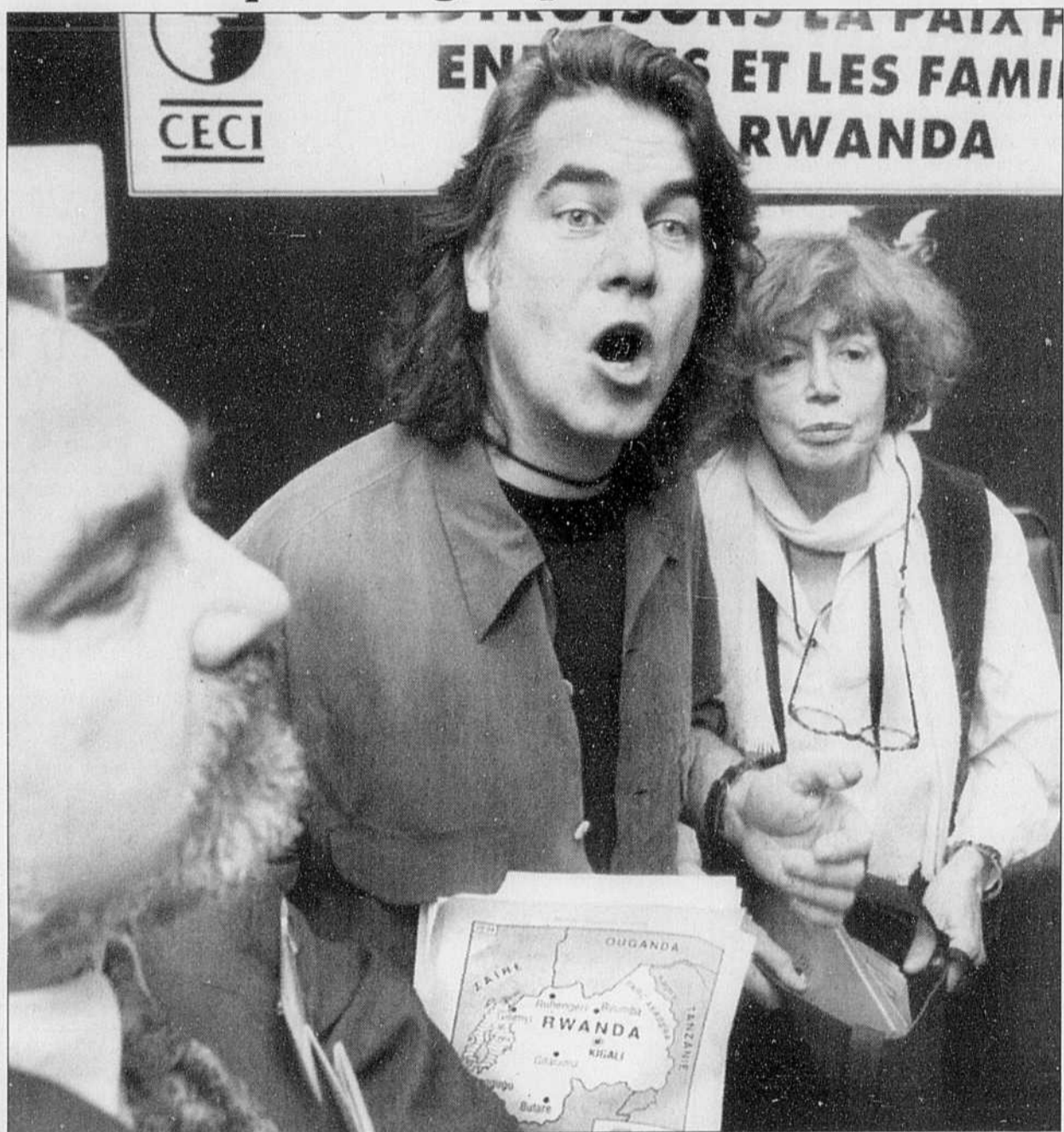
Les intervieweurs passeront en revue non seulement la vie sexuelle des participants, mais aussi leurs relations affectives, leur vécu quotidien et leurs connaissances en matière de prévention.

Plus qu'une simple étude, l'opération se veut aussi préventive car elle sensibilisera les individus sur les façons de mieux protéger leur santé, et offrira gratuitement aux sujets des vaccins contre l'hépatite A et B.

Il s'agit d'une première au Québec, où plus de 3296 cas de sida ont été déclarés chez les hommes homosexuels.

Le sida demeure toujours la première cause de mortalité chez les hommes âgés de 20 à 49 ans. En fait, on estime que de 10 à 20 % des hommes homosexuels et bisexuels sont porteurs du virus, mais cette proportion ne peut être déterminée avec précision.

Un peu d'argent pour le Rwanda



PIERRE BIBEAU, directeur de la Société du parc des Îles, et les chanteurs Richard Séguin et Pauline Julien ont apporté hier leur soutien à une campagne de financement pour venir en aide aux enfants et aux familles du Rwanda. L'objectif est de recueillir 200 000 \$ au cours des prochains jours. Cette initiative du Centre canadien d'étude et de coopération internationale devrait permettre de fournir des soins médicaux, un toit et de la nourriture aux Rwandais.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Collection Prêt d'œuvres d'art

Colère des artistes en arts visuels

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Le Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV) dénonce la décision du Musée du Québec de privilégier les moins de 40 ans dans le choix des artistes dont les œuvres iront rejoindre sa Collection Prêt d'œuvres d'art.

Dans un encart publicitaire qu'il fait paraître aujourd'hui, le RAAV réclame que le concours de la Collection Prêt d'œuvres d'art soit ouvert à tous les artistes. «Il faut mettre un frein à cela [cette pratique de former des catégories d'âge] car la condition de l'artiste est problématique à toutes les étapes de la vie», fait valoir le directeur du RAAV, Gaétan Gosselin. La Collection Prêt d'œuvres d'art, qui a été renfloué récemment grâce à un versement de 200 000 \$ du ministère de la Culture, vise à permettre l'achat d'œuvres qui sont ultérieurement louées par diverses entreprises et institutions.

Pour les artistes, il constitue un pas important vers une reconnaissance. Dans la foulée de la subvention gouvernementale, le Musée du Québec a décidé de préciser le rôle de sa Collection. Il a donc exprimé son désir d'aider avant tout les jeunes artistes et il demandé au comité d'acquisition de porter une attention particulière aux moins de 40 ans.

Aux yeux du conservateur responsable de la Collection Prêt d'œuvres d'art, Guy Mercier, cette mention des 40 ans ne constitue pas un critère au sens de la loi. Ceci dit, il est clair sur ses intentions en disant que «nous avons réaffirmé que la Collection s'adresse à ceux qui commencent».

M. Mercier mentionne le cas d'un

galériste qui avait soumis des gravures de Riopelle. Le comité d'acquisition les a naturellement retenues mais ses membres ont également décidé que la Collection ne devrait pas placer sur un même pied les Borduas, les Riopelle et des premières œuvres.

M. Mercier ajoute que le comité d'acquisition n'exclurait pas une première œuvre d'un artiste de plus de 40 ans. Pourquoi, demandait-il, présumer que placés devant un tel choix nous prendrions la mauvaise décision?

M. Mercier rappelle que la moyenne d'âge des 104 artistes dont le Musée a acheté plus de quatre œuvres au cours des 15 ans d'existence de la Collection s'élève à 49 ans. Et quinze des 60 œuvres achetées depuis le début des années 90 sont signées par des artistes de 50 ans et plus. Or, estime le Musée, une autre génération sort maintenant des écoles et universités et mérite une

attention particulière. Cela dit, devant la tempête que le chiffre 40 a soulevée, M. Mercier se demande aujourd'hui s'il était sage d'inclure un âge dans le communiqué expliquant le programme d'accès à la Collection.

De son côté, le RAAV, tout en se gardant bien d'appeler au boycottage d'un programme aussi apprécié, suggère aux artistes d'omettre d'inscrire leur date de naissance dans le dossier soumis à l'institution.

Le désaccord va plus loin que l'âge que peut avoir un artiste qui débute car le RAAV est d'avis que débutant ou pas, tout artiste devrait pouvoir participer à la Collection Prêt d'œuvres d'art. Ou, s'il ne le peut pas, qu'il ait accès à la Collection permanente de l'institution.

RECTEUR OU RECTRICE

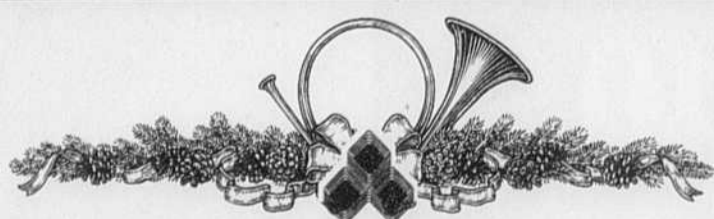
Le mandat du recteur actuel de l'Université de Sherbrooke se terminant le 31 mai 1997, le Comité de mise en candidature en vue de la nomination du recteur ou de la rectrice sollicite des candidatures tant de la communauté universitaire que de l'extérieur, selon les modalités suivantes :

- chaque proposition de candidature doit être appuyée de la signature de trois personnes;
- comporter l'adresse et le numéro de téléphone de ces personnes;
- être accompagnée du curriculum vitae signé par la personne proposée et de l'acceptation, par cette dernière, de sa mise en candidature.

Les propositions, accompagnées des documents requis, doivent être reçues au Comité de mise en candidature avant 12 heures le vendredi 3 janvier 1997, à l'adresse suivante :

Le Comité de mise en candidature en vue de la nomination du recteur ou de la rectrice Université de Sherbrooke Case postale Carrefour 36007 Sherbrooke (Québec) J1L 2L3

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE



PLACE MINTO SUITE HÔTEL

Rentrez au bercail pour les Fêtes!

Le Place Minto Suite Hôtel...

vosre second chez-vous pendant les Fêtes cette année.

Spacieux et tout indiqués pour recevoir parents et amis, les studios et les suites d'une et de deux chambres à coucher sont dotés d'une salle de séjour et à manger distincte.

La cuisine entièrement équipée se prête parfaitement à toutes vos célébrations des Fêtes.

À partir de **79\$** Par nuitée
Une ou deux personnes
Du 13 décembre 1996 au 5 janvier 1997

Réservations:
1-800-267-3377
(613) 782-2350

433, avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario)
(angle Laurier et Lyon)

À Noël, surprenez un être cher avec le cadeau idéal: un bon-cadeau du Place Minto Suite Hôtel!

En plein cœur d'Ottawa.

Admirez les lumières de Noël sur la Colline du Parlement. Magasinez sur le mail de la rue Sparks. Visitez les nombreux musées et galeries. Après une journée intense de visite, détendez-vous dans notre piscine intérieure et notre centre de forme physique. Profitez de nos bonnes tables ou de notre service aux chambres. Les enfants de 18 ans et moins demeurent dans la suite de leurs parents!

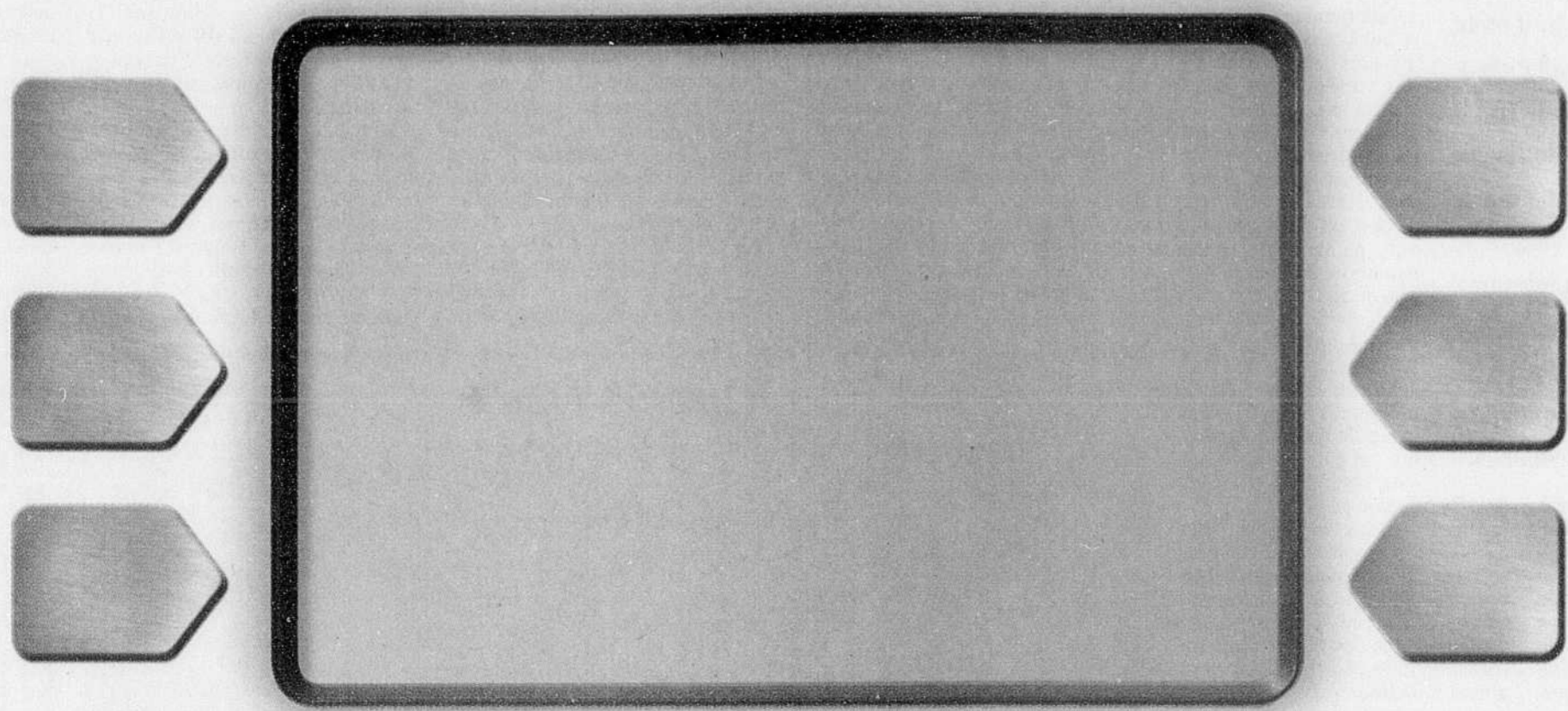
OMEGA

LE CHOIX DE ELLE MACPHERSON



Femme active d'aujourd'hui, Elle Macpherson mène une brillante carrière. Succès qui va de soi de par sa personnalité lumineuse, sa beauté naturelle et son charisme. Des qualités qu'elle retrouve dans son Omega, à chaque moment de sa vie de tous les jours. «Trust your judgement, trust Omega» - Elle Macpherson.

Roger Roy
Horloger Bijoutier
935, rue Lagacétière Ouest, Montréal
Siège social du CN, tél. 861-4489



C'est un
guichet
automatique.

LES ACTUALITÉS

Réalités syndicales du monde francophone

La FTQ accueille une douzaine de stagiaires étrangers venus parfaire leur formation économique

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Le lev (monnaie de Bulgarie) s'échangeait au taux de 250 pour un dollar quand Svetla Chekerdjeva a quitté son pays, début novembre; il en fallait 350 hier pour acheter un dollar!

Voilà une façon concrète, pour la présidente de la Fédération des syndicats de machinistes et métallos bulgares (Podkrepa), d'expliquer à des stagiaires venant de Roumanie, de Tunisie, du Mali, du Sénégal et du Burkina Faso comment son pays vivait actuellement la pire crise économique depuis l'émancipation du joug ottoman en 1878.

De janvier à septembre, l'inflation a été de 153 % et le salaire minimum, en Roumanie, a fléchi de 22 \$ à 16 \$ en quelques semaines.

«Le plus désolant, c'est que ce sont nos parents qui sont les plus pauvres» en raison de l'absence de plans additionnels de retraite, dit Mme Chekerdjeva. Le syndicaliste roumain Radu Colceag (Confédération des syndicats démocratiques de Roumanie), de l'autre côté du Danube, apprécie le pluralisme nouvellement implanté dans les pays de l'Est; il constate que la multiplication des fédérations syndicales, où l'on sait ménager des actions unitaires, rassure le plus souvent les pouvoirs dans ces pays où se multiplient les formations politiques. Il faut aussi mener à l'Est une offensive contre une interprétation restrictive des lois du travail.

La douzaine de syndicalistes francophones en stage depuis deux semaines à la FTQ (formation économique) a pu se rendre compte de l'importance de réalisations comme celle de la papeterie TRIPAC (Trois-Rivières). On a aussi fourni au groupe tous les renseignements sur la croissance du mouvement Desjardins, sur la fiscalité et sur les moyens de se mettre au fait de la vie économique dans l'entreprise. Tous se disent impressionnés par l'outil de maintien et de création d'emplois qu'est le Fonds (1,3 milliard d'actifs, source de création ou de consolidation de 42 000 emplois). Réactions qui ne peuvent que charmer les oreilles de Clément Godbout, président de la FTQ, et de Fer-

nand Daoust, ex-secrétaire général de la même centrale et administrateur du Fonds. S'il doit y avoir un suivi aux attentes exprimées par plusieurs stagiaires «il devra venir de sources gouvernementales ou d'organismes comme la Francophonie [Agence de coopération culturelle et technique] ou encore l'AC-DI», confiait hier M. Daoust au Devoir au sujet d'une réalisation «non exportable» mais qu'il importe de bien faire connaître à l'étranger.

En huit mois, l'inflation a atteint 153 % en Roumanie tandis que le salaire minimum passait de 22 à 16 \$ en quelques semaines.

Diallo Mamadou (Confédération nationale des travailleurs du Sénégal) expose le succès des cinq boulangeries présentement contrôlées par sa centrale (500 emplois, mise de 1,7 million). Dans ce type de coopérative, les partenaires étrangers sont italiens. Ce leader syndical se dit fier de la CNTS qui a pu faire échec à une hausse de 20 % du prix du pain décidée par l'Union des boulangeries. Au Burkina Faso, Amadé Ouédraogo (Organisation nationale des syndicats libres — 42 000 membres) évoque les moments de turbulence passés qui ont englouti les syndicats, pour mieux se réjouir de la liberté reconquise.

Mme Fatoumata Siré Diakité (Union nationale des travailleurs du Mali) est secrétaire à la promotion féminine de cette centrale; elle rend hommage aux femmes de son pays dans le processus de démocratisation et se réjouit que l'équité en matière d'emploi soit chose acquise à Bamako. Après avoir signalé que le pacte social a été signé «avec l'État, pas avec le gouvernement», la syndicaliste souhaite que des partenaires d'ici consentent à aider les Maliens à «renforcer la démocratie et l'empowerment» que des réseaux existants s'appliquent à consolider.

Côté tunisien, deux délégués de l'Union générale des travailleurs rappellent que l'épargne des travailleurs a déjà créé un patrimoine qui comprend un hôtel, une agence de voyage, une imprimerie, une société d'assurance et une coopérative de pêche. «La période noire du syndicalisme tunisien» prend fin au congrès de Sousse (1989); depuis la protection sociale fut améliorée et il y eut accord de rééchelonnement des salaires s'étendant sur six ans.

Défense

Young réorganise la réserve

Un vaste programme vise à rendre les Forces armées plus efficaces

Le ministre de la Défense nationale, Doug Young, a annoncé un vaste programme de restructuration des forces de réserves. Ce programme s'inscrit dans une politique de renouveau visant à accroître les capacités et l'efficacité des Forces armées.

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Le Canada augmentera ses forces de réserve d'au moins 4000 membres au cours des trois prochaines années, a annoncé jeudi le ministre de la Défense nationale, Doug Young.

Mais les 26 000 réservistes à temps partiel que compte présentement les Forces armées seront concentrés dans un nombre réduit d'unités, d'ici 1999. Cette mesure s'inscrit dans un plan destiné à rendre la force de réserve plus efficace.

Un des objectifs fondamentaux de la politique de défense porte sur la constitution d'une «force totale» en vertu de laquelle des forces de réserves hautement entraînées viennent compléter les unités des Forces armées canadiennes. Le Canada

compte aujourd'hui 66 000 militaires à temps plein, mais ce nombre passera à environ 60 000 en vertu des plans de réforme en cours. Avec l'ajout d'environ 4000 réservistes, le ministre espère que la force de réserve atteindra environ 30 000 militaires en 1998.

Selon les nouveaux plans, la réserve de l'armée de terre passera de 16 000 à 18 500, celle de l'aviation de 1700 à 3000 et celle de la marine de 3800 à 4000. Toutefois, la réserve des communications sera réduite de 1800 à 1500. Le ministre a souligné que les trois premières réserves garderaient la souplesse nécessaire pour augmenter ces nouveaux effectifs selon les besoins des Forces armées.

Les forces de réserves visent à pallier les réductions des effectifs réguliers. Elles peuvent ainsi être intégrées à des unités militaires régulier

lières pour effectuer des missions intérieures ou extérieures.

Dans ses opérations de maintien de la paix, les réservistes sont de plus en plus sollicités. À l'heure actuelle, quelque 250 réservistes sur 2100 Casques bleus canadiens sont affectés à des missions de paix. Cependant, les contingents servant en Bosnie ont souvent accueilli environ 40 % de réservistes.

M. Young a indiqué que le ministère de la Défense avait accepté 36 des 41 recommandations de la Commission spéciale sur les réserves qui avait remis son rapport l'an dernier. À cette occasion, les commissaires avaient demandé au gouvernement de revoir en profondeur le mandat de la réserve et les conditions de travail de ses membres.

Le ministre a affirmé que les services de solde seront améliorés et que la question des indemnités de retraite, de congés et de primes des spécialistes sera examinée. Toutefois, le ministre a écarté l'adoption d'une loi qui protégerait l'emploi civil des réservistes qui sont appelés à servir dans une mission à l'étranger. Il préfé-

re convaincre les entreprises d'accorder des congés militaires à leurs employés réservistes. Trois provinces — la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve — ont signé des ententes pour permettre à leurs employés de prendre des congés militaires.

Le ministre a déclaré que son ministère avait rejeté deux propositions de la Commission spéciale. Elles portent sur l'enrôlement obligatoire dans la réserve supplémentaire disponible lorsqu'un militaire quitte les Forces, et l'enrôlement conditionnel des réservistes en attendant de vérifier les informations sur leurs conditions physiques.

Le ministre a aussi annoncé des projets pour améliorer la formation des Canadian Rangers et des cadets. Enfin, une initiative de jeunes, connue sous le nom des Canadian Rangers juniors, a été lancée. Elle permettra aux collectivités septentrionales qui ne peuvent intégrer le mouvement des cadets de bénéficier d'un autre programme pour les jeunes, programme qui mettra l'accent sur la culture et les traditions autochtones.

Ouvert-Open



JACQUES NADEAU, LE DEVOIR

DANS UN GESTE de défi aux lois linguistiques du Québec, l'activiste anglophone Howard Galganov a ouvert hier son fameux commerce bilingue, baptisé «Presque pure laine». Toutes les affiches, en contravention à la loi, font place égale au français et à l'anglais. M. Galganov espère bien que la Commission de protection de la langue française lui rendra visite. Il ira en prison s'il le faut pour démontrer que la loi est «injuste et inappli-

District de Saint-François

392 avocats en grève

PRESSE CANADIENNE

Québec — Les 392 avocats du district judiciaire de Saint-François, dans les Cantons de l'Est, ont déclenché une grève générale illimitée, a annoncé hier M^{re} Dyane Perreault, porte-parole du Comité régional de pratique privée du Barreau.

Deux motifs sont invoqués à l'appui de cette grève: une réduction allant jusqu'à 70 % dans les nouveaux tarifs que le gouvernement paie maintenant aux avocats de pratique privée qui assument des causes d'aide juridique, et la présentation d'un projet de loi qui imposera la médiation obligatoire dans les cas de séparation.

Dès vendredi après-midi, à peu près toutes les causes qui devaient être entendues au Palais de justice de Sherbrooke étaient suspendues, a rapporté M^{re} Perreault. Il en sera de même à compter de lundi, a-t-elle annoncé. Les avocats de ce district judiciaire ont toutefois mis en place un comité des services essentiels qui assurera le secours d'un avocat dans tous les cas d'urgence, a indiqué l'avocate.

Depuis deux mois, des avocats à travers tout le Québec multiplient les moyens de pression pour contrer les décisions prises par le ministre Paul Bégin en ce qui a trait à la rémunération des avocats de pratique privée qui acceptent des dossiers d'aide juridique.

Les tarifs qui sont consentis à ces avocats a été réduite par décret, parfois jusqu'à 70 % du tarif originellement versé.

Invitation

La Société des auteurs, chercheurs, documentalistes et compositeurs (SARDeC)

invite tous les chercheurs de l'audiovisuel à un atelier sur le thème:

«Les chercheurs et les NTIC»

(nouvelles technologies d'information et de communication)

Le samedi 30 novembre de 9h00 à 12h30

Entrée gratuite

Pour inscription: 526-9196

DE QUOI FAIRE RÊVER LE PÈRE NOËL!!!

BRACELET TENNIS



Total
0,50 carat 588 \$ Prix courant 1176 \$
1 carat 1088 \$ Prix courant 2176 \$
Aussi disponible jusqu'à 4 carats.

LES PERLES...
UNE IDÉE DES PLUS
CULTIVÉES

Le plus grand choix au Québec.

Perles des mers du sud et Perles Noires de Tahiti également disponibles.

5/12 - 5 mm 16 po 149 \$ Prix courant 298 \$
6/12 - 6 mm 18 po 359 \$ Prix courant 718 \$
6/12 - 7 mm 18 po 349 \$ Prix courant 698 \$
7/12 - 7 mm 18 po 595 \$ Prix courant 1190 \$

SOLITAIRE



0,25 carat 458 \$ Prix courant 916 \$
0,50 carat 788 \$ Prix courant 1576 \$
1 carat 2788 \$ Prix courant 5576 \$

Nos diamants et pierres précieuses sont sélectionnés par le laboratoire Gemmologique du Canada.

BOUCLES D'OREILLES ET PENDENTIF À DIAMANTS



3 diamants 298 \$ Total 22 points

Chaîne incluse.



LE PARCHEMIN

DEPUIS 1966

Dédié à l'intégrité et au meilleur prix.

Mezzanine, MÉTRO Berri UQAM, 1500, rue Berri Montréal 845-5243 sans frais 1-800-667-6878

Dr. Robert Prescott

& Associés (Omnipraticiens)

Liposuction (Anesthésie locale)
Greffes de cheveux au laser
Traitement des rides au laser

•Collagène •Varices •Obésité

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4

Tél.: (514) 935-6616 Fax: (514) 933-2104

2 jours seulement

Jusqu'à 50% de rabais

Dimanche et lundi

24 novembre 10h à 18h
25 novembre 10h à 21h

La plus grande exposition de tapis persans en Amérique

Hôtel de ville de Mont-Royal
90, avenue Roosevelt
Salle Schofield

Ne manquez pas cette occasion.

House of Persian Rugs/Calgary, Alberta

doice
UOMO

VENTE

sur nos habits importés d'Italie

Prix régulier jusqu'à 1200 \$

Spécial 495 \$ et plus

5107, av. du Parc
277-7558

383, St-Jacques O.
Centre de Commerce Mondial
281-7999

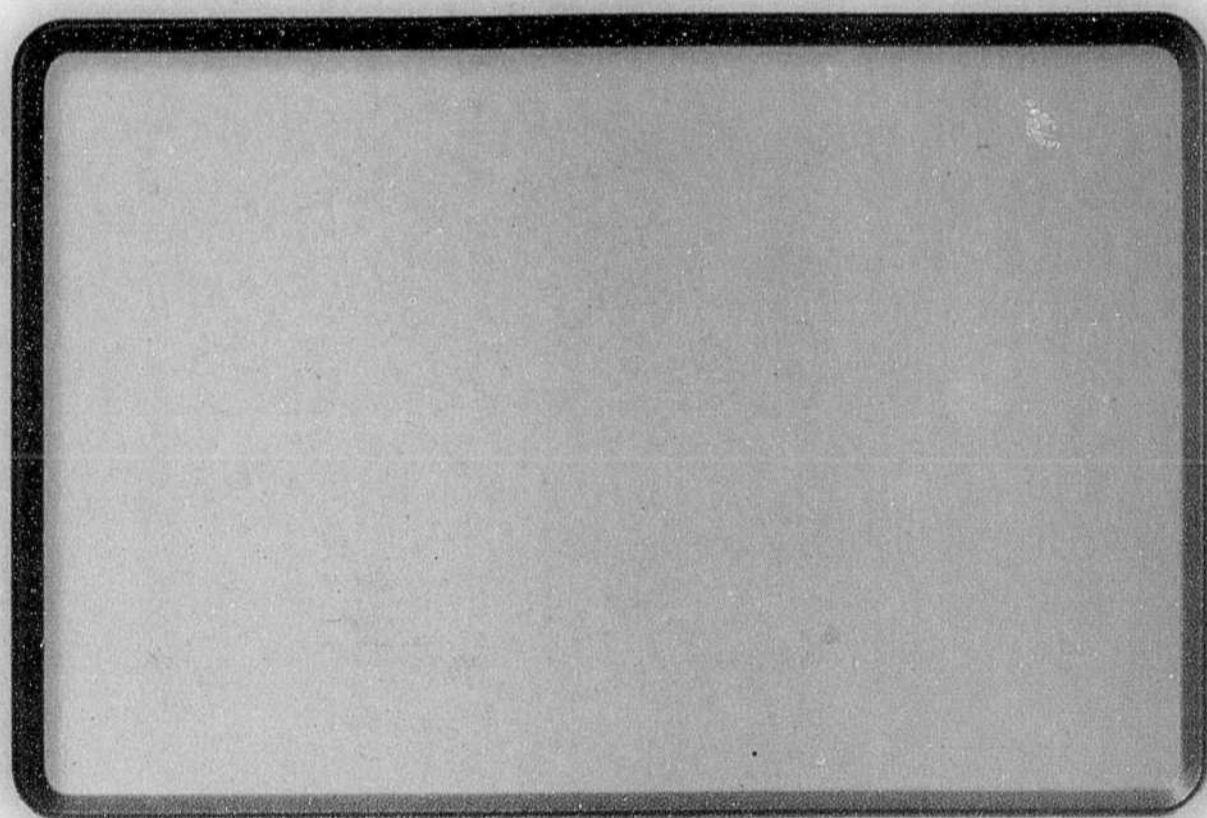
doice
DONNA

SOLDE
SOLDE
SOLDE

• GIGUE
• CP COMPANY
• TOMBOLINI DONNA
• ROUGE À LÈVRES
• ARMAND BASI
• TOMBOLINI

277, av. Laurier O.
• 270-6154

413, St-Jacques O.
• 844-9125
Centre de Commerce Mondial



NUL SI DÉCOUVERT



**C'est un
numéro
gagnant.**



Et c'est aussi un téléphone.

Les nouveaux services *Opérac*
et le *Vista 350*

Avec les nouveaux services interactifs *Opérac*^{MC} Bell et l'écran lumineux du *Vista*³⁵⁰, tout devient simple, pratique et tellement plus rapide. Il suffit d'appuyer sur quelques touches pour, entre autres, effectuer des transactions financières*, consulter l'horaire de la plupart des films et des spectacles, connaître les résultats de la loterie, faire certains achats et ce, quand vous le voulez, dans le confort de votre foyer. De plus, l'appareil permet de parler sans tenir le combiné, garde en mémoire les 25 derniers appels reçus** et est équipé d'un répertoire personnalisé de 50 noms. Pour couronner le tout, l'accès aux services *Opérac* Bell vous est offert gratuitement avec le *Vista 350*... et ça, c'est une aubaine.

Pour en savoir plus, passez à un magasin *Téleboutique*^{MC} Bell ou appelez-nous au 1 800 903-Bell

Présentement disponibles dans les régions de Montréal et de Sherbrooke, là où la technologie le permet.
Les services interactifs *Opérac* sont fournis par New North Media avec la collaboration de Bell Canada.
*Marque de commerce de Northern Telecom. **Des frais de transaction peuvent être facturés par les institutions financières.
**Service Afficheur requis.


Bell
du génie et des gens^{MC}

LE DEVOIR POLITIQUE

Les jeunes autochtones

«Il faut leur offrir un autre avenir»

René Dussault estime que le temps presse de rétablir la situation

La population autochtone croît deux fois plus vite que celle du reste du pays. Elle est par conséquent beaucoup plus jeune. En fait, 56,3 % des autochtones ont moins de 25 ans, comparativement à 35,3 % de la population en général. Pour le juge René Dussault, qui a coprésidé la Commission royale sur les peuples autochtones, le rapport rendu public jeudi est un cri du cœur en faveur de ces jeunes afin qu'ils ne se sentent plus «comme des immigrants dans leur propre pays».

MANON CORNELIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Quand on demande à René Dussault, coprésident de la Commission royale sur les peuples autochtones, de parler des jeunes qu'il a rencontrés au cours de son mandat de cinq ans, l'émotion est immédiate.

«Il faut leur offrir un autre avenir», insiste-t-il en entrevue au Devoir. «Le temps presse. Les jeunes sont fringants et perdent patience. Ils veulent qu'il se passe des choses.»

Pour lui, l'autonomie gouvernementale et la reconnaissance des nations autochtones sont aussi essentielles que l'adoption de programmes éducatifs, sociaux et culturels si l'on veut redonner espoir aux jeunes et leur permettre d'échapper aux injustices, à la dépendance et à la tutelle fédérale qui ont marqué la vie de leurs parents et grands-parents.

Ne serait-ce que sur le plan pratique, le statu quo n'est pas viable, explique-t-il. «Ça n'a aucun bon sens de penser qu'on peut continuer comme ça. Le coût de l'aide sociale est de 800 millions cette année et atteindra un milliard en 1999. Actuellement, 47 % des

gens sur les réserves sont à l'aide sociale. Si cette proportion est maintenue, avec la croissance démographique qu'on connaît, on ne pourra pas tenir le coup. Il y a une crise majeure qui se dessine si on n'offre pas aux jeunes autochtones tous les choix possibles», souligne-t-il.

Les jeunes veulent pouvoir grandir et travailler chez eux ou sortir des régions isolées, surtout dans le Nord, sans sentir le besoin de cacher qui ils sont.

Le rapport de la commission établit clairement que les jeunes veulent préserver leur culture, leur langue et leurs valeurs tout en étant outillés pour faire face à une dure compétition avec le reste de la planète. Plusieurs cependant sont à la recherche de leur identité, que des décennies de politiques d'assimilation ont étouffée.

Cette situation est étroitement associée au fort taux de toxicomanie, d'alcoolisme et de suicide que connaissent les jeunes autochtones. Ceux qui y échappent sont souvent hésitants à sortir de leurs communautés pour étudier ou travailler. Ils craignent le choc culturel, le racisme, le rejet.

«Leur demander de commettre un suicide culturel pour y parvenir est pour

eux inacceptable. C'est dans la tête qu'on est autochtone comme c'est dans la tête qu'on est québécois. Il n'y a pas de raison de leur demander d'oublier qui ils sont pour participer à la société canadienne», insiste le juge.

«Une des difficultés des autochtones, c'est qu'ils sont comme des immigrants dans leur propre pays», soutient-il, car leur présence pose le même défi interculturel aux institutions d'enseignement, de santé, de services sociaux et de justice. Il cite le cas d'un cégep montréalais que l'arrivée d'une centaine d'autochtones a déstabilisé il y a quelques années.

Même dans leurs communautés, la majorité des services et des écoles sont contrôlés par des gens de l'extérieur et les programmes ignorent souvent leur réalité.

Le rapport souligne que les écoles contrôlées par des autochtones ont nettement plus de succès dans la lutte au décrochage et le développement de la confiance en soi, nécessaire pour mener à bien la formation. Les programmes sont adaptés à la culture et aux valeurs des jeunes qui en ressortent fiers et sans honte face à leur héritage.

«Il y a eu des efforts faits en matière de santé et d'éducation, mais si on ne fait que ça, on ne règlera pas le problème fondamental de reconnaissance des sociétés autochtones pour ce qu'elles sont. On est porté à voir les autochtones comme des minorités culturelles qui doivent s'intégrer comme des immigrants de récente date. Si on ne fait pas un geste de reconnaissance collective en même temps que la promotion des individus,

des familles, des communautés, on n'y arrivera pas», précise M. Dussault.

Pour briser le cycle de la dépendance, la commission recommande entre autres de confier aux communautés les fonds d'aide sociale afin de mettre sur pied des programmes de formation, d'incitation aux études, de développement d'infrastructures communautaires, et ainsi de suite.

Selon le juge Dussault, il faut donner aux autochtones les moyens de se gouverner politiquement et économiquement dans le respect de leurs valeurs et de leurs cultures. «On ne peut plus continuer avec une législation fédérale, comme la Loi sur les Indiens, qui légifère sur une composante de la société comme sur un troupeau», dit-il sans ambages. Le ministre des Affaires indiennes Ron Irwin a indiqué hier qu'il espère soumettre son projet d'amendements à la loi au cours de la première semaine de décembre.

«Et il n'y a pas de pensée magique. Si on demande aux autochtones de se prendre en main, il va falloir leur donner des outils», renchérit le juge. Pour y parvenir, il en revient à la stratégie sur 20 ans proposée dans le rapport et qui constitue, rappelle-t-il, un plan pour une transition ordonnée vers l'autonomie gouvernementale.

Il croit que le gouvernement doit agir s'il veut regagner la confiance des autochtones, actuellement à son plus bas, en particulier chez les jeunes. «On ne peut pas se permettre un faux départ. Il faut que l'engagement soit sérieux et réel», conclut-il, car l'impatience de la jeunesse est manifeste.

Ménard met en garde contre l'étalement urbain

BRIAN MYLES
LE DEVOIR

Le ministre d'État à la métropole, Serge Ménard, a servi hier un sérieux avertissement aux citoyens qui seraient tentés de s'exiler en périphérie de Montréal. Le gouvernement du Québec n'assurera pas le coût des nouveaux développements.

M. Ménard a plaidé hier en faveur d'un «développement plus rationnel et plus cohérent» du territoire métropolitain. En clair, il faudra «mieux exploiter ce qui est déjà construit». Le gouvernement n'investira pas dans la construction de nouvelles autoroutes, pas plus qu'il n'accordera de subventions pour la construction de nouvelles résidences.

Le ministre a fait valoir que de 1971 à 1991, la superficie de la région métropolitaine de recensement s'est étendue de 31 % alors que la population augmentait de 14 %. Durant la même période, le poids démographique de la ville de Montréal a chuté de 46 à 33 %.

Cet exode vers la banlieue n'est pas sans conséquences. Ainsi, souligne M. Ménard, 31 écoles fermaient sur l'île de Montréal et 42 autres ouvraient en périphérie entre 1971 et 1991. Coût: 238 millions de dollars. «C'est considérable», a lancé le ministre.

M. Ménard n'a cependant pas voulu expliquer comment le gouvernement s'y prendra pour freiner l'étalement urbain. Il a simplement déclaré que son ministère et celui des Affaires municipales

concoctaient une politique d'aménagement du territoire métropolitain qui devrait être rendue publique d'ici la fin de l'année. Il est entre autres question de renforcer les pôles d'activité actuels, d'améliorer la qualité de vie au centre de la région et de revitaliser les vieux quartiers.

M. Ménard prenait la parole hier dans le cadre d'un colloque organisé conjointement par l'Agence métropolitaine de transports (AMT) et la chaire UQAM-SITQ Immobilier. Il a livré un véritable plaidoyer en faveur du transport en commun.

Le ministre Ménard accepte «mal» que les municipalités membres de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) aient réduit leur contribution au financement des transports publics en 1997.

La contribution des municipalités de l'île de Montréal à la Société de transport de la CUM se chiffrera à 290 millions de dollars en 1997. Il s'agit d'une baisse de 4,8 millions par rapport à l'année précédente.

Quelque 200 personnes ont participé hier au colloque de l'AMT et de la chaire UQAM-SITQ. Florence Junca-Adenot, p.-d.g. de l'Agence de transport, compte bien s'inspirer de ce «brassage d'idées» pour donner un second souffle au transport en commun dans la grande région de Montréal. Elle organisera d'autres colloques similaires d'ici le printemps, notamment pour discuter de l'intégration tarifaire entre les différentes sociétés de transport.

«Il n'y a pas de raison de leur demander d'oublier qui ils sont pour participer à la société canadienne»



René Dussault

Bloc québécois

Duceppe écarte les mauvais augures

Les prochaines élections seront le moment de vérité pour le parti

JULES RICHER
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Malgré les reculs dans les sondages, la popularité du chef qui ne décolle pas et la fatigue dans les rangs, le leader parlementaire du Bloc québécois, Gilles Duceppe, repousse les mauvais augures et soutient que le moment de vérité pour son parti va se jouer lors des prochaines élections.

«Il y a des luttes qui vont se passer dans chacun des comtés. Ce seront de grandes luttes, et je suis très confiant, au bout du compte, que le Bloc va finir par gagner une majorité de comtés», a-t-il expliqué, hier, à sa sortie des Communes.

Un sondage Léger et Léger publié hier révèle que bloquistes et libéraux sont maintenant pratiquement à égalité au Québec, avec 42,3 % des intentions de vote pour les premiers et 41,5 % pour les seconds (après répartition des indécis). Tout un changement par rapport au mois de septembre, alors que les bloquistes bénéficiaient d'une avance de six points.

Réagissant à ces chiffres, M. Duceppe estime que le vote libéral va se concentrer dans certaines parties du

Québec, comme l'ouest de Montréal, précise-t-il, ce qui va laisser le champ libre au Bloc dans le reste de la province. Selon lui, sa formation peut compter avec certitude sur au moins 40 % de l'appui populaire, proportion qui représente les partisans convaincus de la souveraineté.

Mais les résultats les plus surprenants du sondage touchent à la popularité du chef bloquiste Michel Gauthier. Il semble être une figure politique à peu près absente des préoccupations des Québécois puisque 65,5 % des répondants disent ne pas le connaître. En revanche, le leader réformiste Preston Manning est, de loin, beaucoup plus connu: seulement 38 % des Québécois avouent ignorer son existence. Et, comme si ce n'était pas assez, les répondants, lorsqu'ils sont appelés à dire qui leur plaît le plus parmi les chefs de partis fédéraux, placent Michel Gauthier dans le peloton de queue avec 19,6 % des appuis, suivi de près par Preston Manning avec 13 %. Puisque le sondage comporte une marge d'erreur de 3 %, on peut presque dire que leur popularité est équivalente.

En tête de liste arrive le chef conservateur Jean Charest, qui récolte 51,6 %

de la faveur populaire, tandis que Jean Chrétien le suit avec 39 %.

A la défense de son chef, Gilles Duceppe soutient que celui-ci a fait, au contraire, du progrès depuis qu'il a été nommé à la tête du parti en février dernier. À ce moment-là, seulement 19 % des Québécois le connaissaient tandis qu'aujourd'hui c'est le tiers. «C'est une augmentation assez substantielle, et je pense que cela va se poursuivre», a-t-il soutenu. Il croit que les prochaines élections vont définitivement renverser la vapeur à cause de la notoriété automatique que M. Gauthier va gagner.

Il reste néanmoins que les temps sont difficiles pour les bloquistes. Deux mauvaises nouvelles, coup sur coup, les ont affectés cette semaine.

Daniel Turp, un spécialiste en droit international que le parti considère comme un candidat-vedette potentiel, rencontre une opposition imprévue dans la circonscription où il était presque assuré de briger les suffrages lors des prochaines élections. Bénéficiant de l'appui important des péquistes de la région, l'avocat André Daoust a décidé d'affronter M. Turp, dimanche à Valleyfield, lors de l'assemblée d'investiture dans Beauharnois-Salaberry. M. Daoust aurait une bonne

longueur d'avance sur son adversaire, selon les responsables de la circonscription.

De son côté, le chef Michel Gauthier a dû se passer de son chef de cabinet André Neron, qui a décidé lundi de prolonger ses vacances d'une semaine sans donner d'explications.

Desmarais & Robitaille
Crèches - Cadeaux - Librairie - Art religieux

Ne manquez pas notre catalogue Noël distribué avec Le Devoir d'aujourd'hui.

Corrections au catalogue Noël 1996 :

Page 6: Jésus, Évangiles et peintures, CD-ROM
prix annoncé 122,00 \$ devrait être 69,95 \$

Page 8: Biblica, éd. Fleurus. Prix de lancement
annoncé 47,50 \$ devrait être 39,95 \$

60, rue Notre-Dame O., Montréal (Québec) H2Y 1S6 845-3194

Hé le monde, j'ai dépassé les bornes...

Pas bornée, Trang vient de découvrir

la passion d'innover, de se dépasser...

Un milieu stimulant, des centres de recherche d'avant-garde des petits groupes bien encadrés par un corps professoral disponible et dynamique

Programmes de maîtrise et de doctorat

Maîtrises
Adaptation scolaire et sociale
Administration
Administration des affaires
Administration scolaire
Biochimie
Biologie
Biologie cellulaire
Chimie
Droit de la santé
Économique
Enseignement
Environnement
Études françaises
Fiscalité
Génie aérospatial
Génie chimique
Génie civil
Génie électrique
Génie logiciel
Génie mécanique
Géographie
Gérontologie
Gestion et développement des coopératives
Histoire
Informatique
Kinanthropologie
Littérature canadienne comparée
Mathématiques
Microbiologie
Orientation
Pharmacologie
Philosophie
Physiologie
Physique
Psychodéveloppement
Psychologie des relations humaines
Radiobiologie
Sciences cliniques
Sciences de l'éducation
Sciences humaines des religions
Service social
Théologie

Doctorats
Biochimie
Biologie
Biologie cellulaire
Chimie
Éducation
Études françaises
Génie chimique
Génie civil
Génie électrique
Génie mécanique
Littérature canadienne comparée
Mathématiques
Médecine
Microbiologie
Pharmacologie
Physiologie
Physique
Sciences cliniques
TÉLÉDÉTECTION
Théologie

LES PLUS BELLES ANNEES DE VIE SONT AVEC L'UNIVERSITÉ SHERBROOKE

1-800-267-1111
http://www.usherb.ca

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

SPA
Easy Spirit.

NOUVEAU!

La chaussure avec 4 niveaux de coussins

Couleurs: noir, brun foncé
Pointures: 5-12

110,00\$
140,00\$

TERRA F FIRMA
LE CORDONNIER

Retrouvez la terre ferme

LES COURS MONT-ROYAL Métro Peel (514) 845-3007
CENTRE EATON DE MONTRÉAL Métro McGill (514) 985-2297

• POLITIQUE •

Un formulaire de fixation pour la pension alimentaire

Québec (PC) — À compter de mai prochain, les parents séparés incapables de s'entendre auront un formulaire de fixation pour la pension alimentaire. Le projet de formulaire et les règlements qui y sont reliés viennent d'être rendus publics par la ministre de la Condition féminine, Louise Harel, la semaine même où était votée par l'Assemblée nationale la Loi sur l'équité salariale. Dans le cas où les parents séparés seront incapables de s'entendre sur le montant de la pension alimentaire qui doit

être versée pour les enfants, le régime québécois prévoira un système pour fixer cette pension. Les parents seront obligés de remplir un formulaire et fournir les documents pertinents de façon à établir le revenu disponible de chacun, de même que la valeur des actifs et des passifs de l'un et l'autre. Toutefois, pour chaque parent, la première tranche de revenus de 9000 \$ ne sera pas comptabilisée. C'est à partir de ces données que le tableau de fixation de la pension permet les calculs. Si jamais une entente à

l'amiable ou une décision du tribunal s'écartait des montants prévus par la méthode de calcul du régime de fixation, cet écart devrait être motivé ou justifié par les parents signataires de l'entente à l'amiable ou par le juge du tribunal de la famille. Le règlement prévoit que la garde d'un enfant est jugée « exclusive » si un des parents assume plus que 70 % du temps de garde de cet enfant. S'il y a garde partagée, la méthode de calcul tient compte du temps réellement passé par l'enfant avec chaque parent.

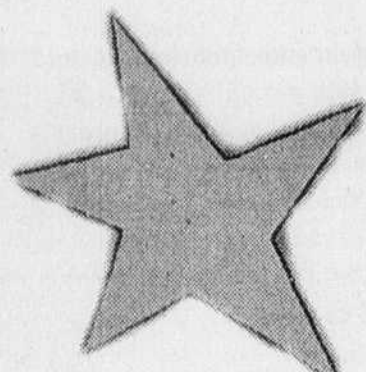
Le nouveau système s'applique pour la pension alimentaire d'enfants mineurs. Mais il devra être utilisé dans les cas de pension alimentaire payée pour un enfant majeur handicapé ou pour un enfant encore aux études. Les règles de fixation ne tiennent pas compte du fait qu'un des parents séparés puisse avoir un nouveau conjoint de fait. Ce nouveau conjoint n'a pas de lien juridique avec l'enfant faisant l'objet de la pension, ont pensé les rédacteurs de la loi.



Illustration tirée de *Le Père Noël est sans rancune!* Éd. du Seuil

Champigny

Toujours premier!



L'ENCYCLOPÉDIE VISUELLE DES ALIMENTS
1200 illustrations et photos
éd. Québec/Amérique
54,95 ch. 43,95



PAVAROTTI & FRIENDS FOR WAR CHILD
London
21,50 15,95



LA LIBERTÉ DANS LA RELATION AFFECTIVE
Colette Portelance
Éd. du Gram
22,95 18,95



COLLECTION AUDIOROM
• FÊTE MÉDIÉVALE • UN SOIR DE RÉVEILLON
• UNE NOCE EN NOUVELLE-FRANCE
Analekta
38,50 ch. 29,95 ch.



COLL. ROMAN JEUNESSE
62 titres disponibles
éd. la courte échelle
7,95 ch. 5,95 ch.



LE PETIT LAROUSSE GRAND FORMAT
éd. Larousse
79,95 54,95



LE GUIDE PRATIQUE DES ÉLÉGANTES
Hélène Piquot
éd. Logiques
18,95 14,95



LA TOUR AUX 100 MENACES
LA VALLÉE AUX 100 PRODIGES
éd. Grond
19,95 ch. 14,95 ch.



LE CHASSEUR ZÉRO
Pascale Razo
éd. Albin Michel
25,95 20,95



LES HONNEURS PERDUS
Calixthe Beyala
éd. Albin Michel
31,95 25,95



INSTRUMENTS DES TÉNÉBREX
Nancy Huston
éd. Actes Sud Leméac
31,95 21,95



PRIX MEDICIS
Jacqueline Harpman
éd. Grasset
39,95 31,95



WEEK-END DE CHASSE À LA MÈRE
Geneviève Brisac
éd. de l'Olivier
24,95 19,95



D.C. CESARIA EVORA À L'OLYMPIA
Muskor
22,95 16,95



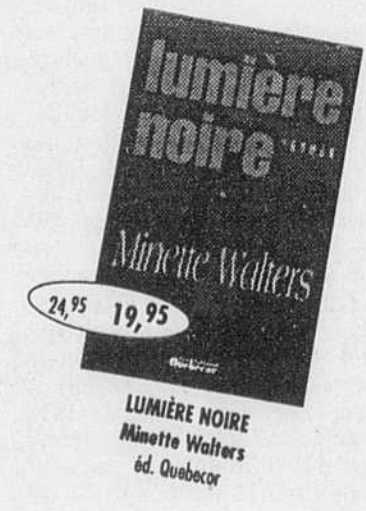
LAROUSSE GASTRONOMIQUE
éd. Larousse
120,00 95,00



L'ÉTAT DU MONDE 1997
La Découverte/Boréal
27,95 20,95



Le tour de ma vie en 80 ans
Marguerite Lescop
éd. Marguerite Lescop
15,00 12,00



LUMIÈRE NOIRE
Minette Walters
éd. Québec
24,95 19,95



- LA GALÈRE D'OBÉLIX, GOSCINNY-UDERZO, éd. Albert René 8,95 ord. 13,95
- ANNABELLE, MARIE LABERGE, éd. Boréal 19,95 ord. 27,95
- GABRIELLE ROY UNE VIE, éd. brochée, FRANÇOIS RICARD, éd. Boréal 24,95 ord. 34,95
- L'AMOUR EN GUERRE, GUY CORNEAU, éd. de l'Homme 17,95 ord. 21,95
- LE PRINCIPE DU GEYSER, STÉPHANE BOURGUIGNON, éd. Québec/Amérique 16,95 ord. 21,95

- C'EST POUR MIEUX T'AIMER, MON ENFANT, CHRYSTINE BROUILLET, éd. la courte échelle 9,95 ord. 14,95
- LA VIE ENTIÈRE, Pierre Morency, éd. Boréal 22,95 ord. 29,95
- ANNA BRAILLÉ ÈNE SHOT, GEORGES DOR, Lancelot Éditeur 12,95 ord. 16,95
- LE TROISIÈME ORCHESTRE, Sylvain Lelièvre, éd. Québec/Amérique 16,95 ord. 21,95
- JOYEUX NOËL MERRY CHRISTMAS, MARY HIGGINS CLARK, éd. Albin Michel 17,95 ord. 21,95

Prix en vigueur du 23 novembre au 6 décembre 1996

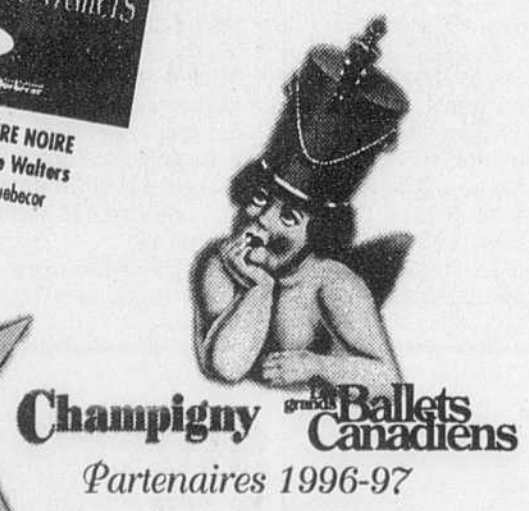
Champigny

4380 St-Denis, Mtl (514) 844-2587

371 Laurier Ouest (514) 277-9912
Mail Champlain (514) 465-2242

Ouvert 7 jours de 9h à 22h
 Station Mt-Royal
 Gratuit, entrée rue Drolet

Carrefour Angrignon (514) 365-4432
Centre Laval (514) 688-5422



• POLITIQUE •

Québec accusé de «nettoyage académique»

La presse du Canada se préoccupe du triste sort réservé désormais au représentant de la reine à Québec

GILLES LESAGE
DE NOTRE BUREAU DE
QUÉBEC

En plus du congrès en cours du Parti québécois et de la bataille linguistique, deux sujets principaux ont retenu l'attention de la presse du «reste du Canada» cette semaine. Le ROC se préoccupe d'une part de ce qu'on qualifie de «nettoyage académique» et, d'autre part, du triste sort réservé désormais au représentant de la reine à Québec.

C'est le *columnist* de Southam News, Andrew Coyne, qui (aussi bien dans *The Gazette* que dans *The Toronto Star* et *The Ottawa Citizen*, notamment) parle de «nettoyage académique» à propos de la décision de Québec de hausser les frais de scolarité pour les étudiants venant des autres provinces.

La politique de frais crée encore plus de division, titre le quotidien montréalais; faites du pouce, dit-on aux non-Québécois, argue le torontois; Québec s'essaie au nettoyage académique avec des frais à deux vitesses, opine-t-on à Ottawa, l'un pour les étrangers, l'autre pour les étudiants de souche.

Ce n'est pas seulement les droits des étudiants des autres provinces que le Québec attaque avec cette manœuvre sans précédent, écrit Coyne *urbi et orbi*. Ce n'est pas un hasard si l'impact de cette décision se fera lourdement sentir, surtout dans les trois universités anglophones (McGill, Concordia, Bishop).

«Il ne s'agit pas de prétendre que les frais de scolarité ne devraient pas être haussés. Il aurait été polisson que le PQ capitule aux exigences des étudiants et impose un gel des frais à tout le monde.» Mais hausser les frais pour un groupe, tout en épargnant un autre, viole une autre norme d'équité. Pire encore, le gouvernement québécois fait de la discrimination envers d'autres Canadiens avec l'argent canadien. Les fonds publics qui gardent les frais de scolarité des étudiants québécois si bas — en gros, la moitié de la moyenne nationale — proviennent en partie du gouvernement fédéral.

«Ainsi, ajoute Coyne, le gouvernement du Québec peut continuer sa politique de nettoyage académique [academic cleansing], si hostile à la diversité intellectuelle, si méprisante de l'équité, si corrosive de l'unité nationale...»

The Toronto Star, le plus important quotidien du Canada, revient sur le sujet en éditorial, avec un titre explicite: «Québec érige des murs». C'est un mauvais précédent. Ça ne mettra pas en péril le système universitaire. Mais ça invite les autres provinces à mendier aussi leurs voisines. Et cela nous ghettoïsera et nous appauvrira tous. «Québec devrait, s'il y est obligé, hausser les frais de tous les étudiants. Cela serait préférable à une politique qui, à terme, empêchera les étudiants québécois d'étudier ailleurs. Dans un monde câblé, il est idiot d'enlever ainsi la prise de courant.»

The Gazette a commenté le sujet litigieux à plusieurs reprises. En premier éditorial, on y écrit que les étu-

dants ont remporté une fausse victoire et que le gouvernement fait une erreur coûteuse et lâche. Il opine ensuite que le gel affectera grandement les universités qui périclitent et manquent de fonds pour aller de l'avant. («Our declining universities», tel est le titre du deuxième éditorial. Et un troisième presse Québec de ne pas hausser les taxes.) Et le *columnist* Peter Hadelkel ajoute que la société ne peut indéfiniment subventionner les étudiants universitaires.

Cette offensive tous azimuts n'empêche pas *The Ottawa Sun* (et probablement les trois ou quatre autres *Sun* du même acabit) de prétendre que *The Gazette* faillit à sa tâche de protection de la minorité anglophone du Québec.

Au lieu de réclamer des hausses de frais pour tous en vue d'alléger les problèmes des universités, *The Gazette* devrait attaquer «le gouvernement séparatiste [qui] cible systématiquement le maudit Anglais, le Québécois anglophone et quiconque n'est pas né et n'a pas grandi en Québécois pure laine».

REVUE
DE LA PRESSE
ANGLOPHONE



Le lieutenant-gouverneur

Le même quotidien qui ensoleille (?) l'autre capitale prend en pitié le prochain lieutenant-gouverneur, qui en sera réduit à servir du Kraft Dinner à ses nombreux invités. «Benedict» Bouchard voudrait bien se débarrasser de ce gênant symbole, mais la saprée Constitution l'en

empêche. «En mettant le domaine vice-royal en vente, il fait savoir à Jean Chrétien que, quel que soit son choix, le prochain lieutenant-gouverneur sera aussi bienvenu au Québec que la journaliste Diane Francis. Aussi le premier ministre doit faire un choix qui fera sauter Bouchard au plafond. Mordcaï Richler serait un bon choix», conclut, moqueur, *The Ottawa Sun*.

Sur le même sujet, mais plus sérieusement, *The Gazette* insiste pour que le Québec ait encore son propre représentant de la reine.

Le journal fait valoir que l'importance de ce poste symbolique est sous-estimée. Ce n'est pas le temps d'y toucher. «Le choix devra en être fait avec le plus grand soin. Si le poste

a été critiqué et perçu comme une récompense à d'anciens politiciens, il y a quand même un risque à nommer quelqu'un qui ne comprend rien à la vie politique ou qui n'est pas familier avec la diplomatie qu'elle implique. Il est certes difficile de trouver un fédéraliste agréable à M. Bouchard et à son cabinet, mais pas si ardu de nommer quelqu'un qui a de longs états de service public et qui connaît bien le Québec dans toute son ahurissante richesse.»

Un peu partout dans les médias, la politique linguistique est prise à partie. Il faudra y revenir après le congrès péquiste de cette fin de semaine.

En voici un avant-goût, tiré du *Calgary Herald*. «Il serait facile pour nous de jeter les hauts cris, de faire référence [à ce prétendu bilinguisme rampant] comme une autre humiliation ou provocation.»

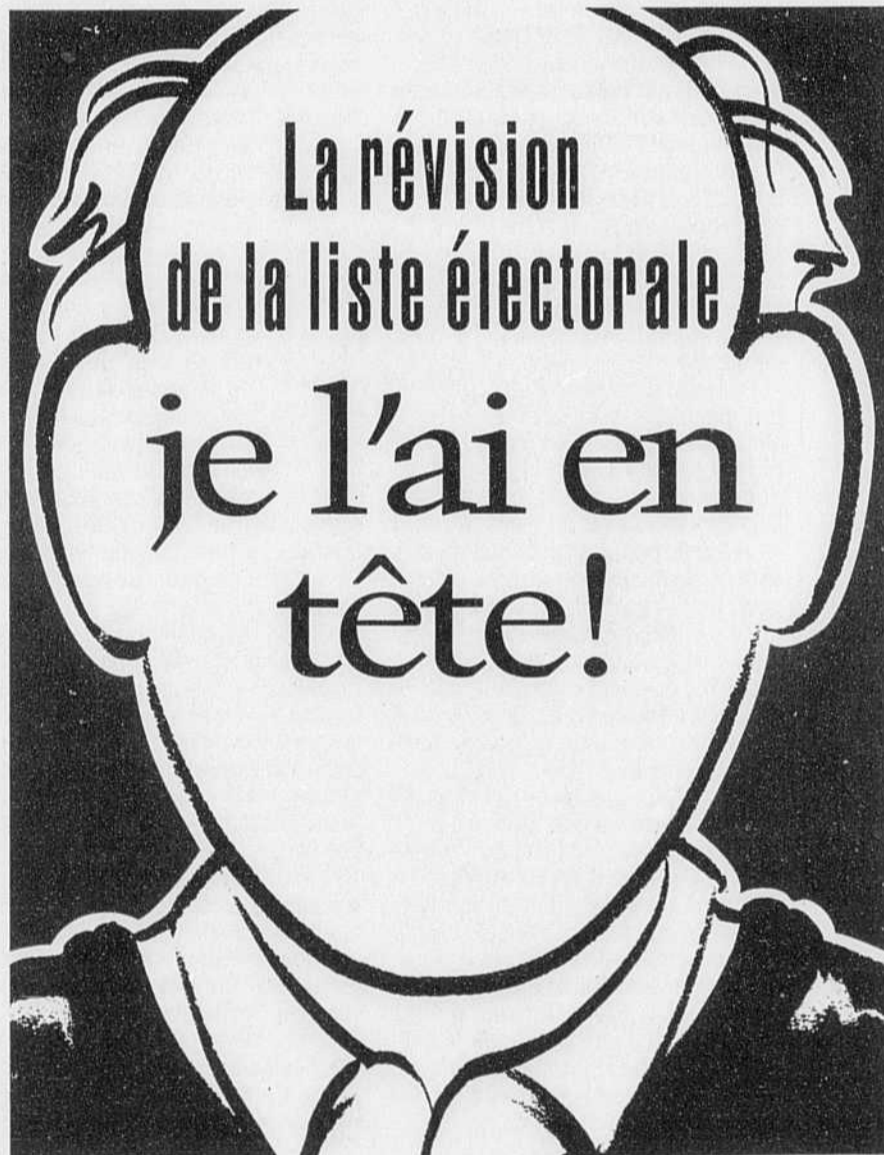
«Mais nous la qualifierions comme elle doit l'être: mauvaises manières. Fonctionnaires publics ou privés, que ce soit à Calgary ou à Chicoutimi, devraient tout mettre en œuvre pour aider quiconque se débat avec la langue des affaires, quelle qu'elle soit. Ça n'a rien à voir avec la politique: ça tout à voir avec la simple décence humaine.»



ARCHIVES LE DEVOIR
L'université McGill, dont on voit ici un pavillon, reçoit son lot d'étudiants de l'extérieur du Québec qui seront touchés par la politique de Pauline Marois.

Élection partielle Pointe-aux-Trembles

LA RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE



Vous êtes inscrit sur la liste électorale?

Vous avez reçu la liste électorale de votre section de vote? Vérifiez si votre nom y est inscrit et bien inscrit. Vous n'êtes pas inscrit? Il y a une erreur? Une personne y est inscrite sans y avoir droit? Vous pouvez faire auprès de votre commission de révision une demande d'inscription, de correction ou de radiation de votre nom ou de celui de la personne qui n'a pas le droit d'y être inscrite.

Toute demande, quelle qu'elle soit, présentée devant la commission de révision, doit être faite sous serment. La commission pourra exiger toute preuve qu'elle juge nécessaire à sa prise de décision.

Commissions de révision

L'adresse de votre commission de révision apparaît sur la liste électorale qui est distribuée dans chaque foyer ou encore consultez la liste ci-après.

Les commissions de révision siègent du 18 au 26 novembre 1996 de 10 h à 21 h.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel du Directeur général des élections du Québec sept jours par semaine, en composant:

1 800 461-0422

Territoire desservi	Section de vote	Adresse de la commission
POINTE-AUX-TREMBLES		
Montréal-Est, v	1 à 11	Bureau principal du directeur du scrutin 750, 16 ^e Avenue (angle Victoria), porte 2
Montréal, v (partie)	76 à 93 111 à 129	
Montréal, v (partie)	12 à 39 59 à 66	Habitoeil 2800, rue Duchesneau (angle Sainte-Claire)
Montréal, v (partie)	40 à 58 67 à 75	2319, rue Des Ormeaux
Montréal, v (partie)	94 à 110 130 à 159	Aréna Rodrigue-Gilbert 1515, boul. du Tricentenaire



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Pierre-F. Côté, C.R.

Parce qu'un vote, ça compte

ATS Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais: 1 800 537-0644

Tous les locaux où siègent les commissions de révision sont accessibles aux personnes handicapées.

**LA FAILLITE DE
L'ENSEIGNEMENT DE
L'HISTOIRE (AU QUÉBEC)**

Collection *Essais critiques*
80 pages, 8,95 \$

Marc-Aimé Guérin

Ce petit livre de 80 pages est une critique acerbe du Rapport Lacoursière-Langlois (Marius): *Se souvenir et devenir*.

L'auteur cherche à montrer dans la foulée de Kierkegaard que la bêtise humaine s'appelle parfois «liberté»; que la notion de temps est éminemment complexe; que l'histoire est omniprésente dans les actions humaines; que l'école de l'avenir est une formule creuse et que l'idée de progrès fatal est une sottise.

«Que le lecteur du Rapport Lacoursière ne s'imagine pas que ce Rapport est un résumé des idées exprimées par les personnes ou les organismes qui ont présenté un mémoire au Groupe de travail.» (page 3)

GUÉRIN, éditeur ltée

4501, rue Drolet

Montréal (Québec) H2T 2G2

Téléphone: (514) 842-3481

Télécopieur: (514) 842-4923

Adr. Internet: www.vigie.qc.ca/LIDEQ

É D I T O R I A L

La confiance s'effrite

Jean-Robert Sansfaçon

Les derniers jours ont été fort pénibles pour le maire de Montréal qui a même décidé de reporter *sine die* le congrès de son parti prévu pour ce week-end. Tant que le Directeur général des élections n'aura pas fait la lumière sur les allégations d'irrégularité qui pèsent sur la crédibilité de Pierre Bourque, ce dernier doit continuer d'assumer ses responsabilités. Une tâche difficile quand on sent la confiance populaire vous échapper.

Bn commentant la situation pour le moins délicate dans laquelle se trouve plongé le maire de Montréal, le ministre de la Métropole, Serge Ménard, n'a pu se retenir de souligner que, vraies ou fausses, les allégations lancées contre M. Bourque ne remet-taient pas en cause l'intégrité de cet homme qui ne «collecte» même pas son salaire de maire. Cette précision du ministre Ménard, nouveau père protecteur des élus de la métropole, est tout à son honneur. Mais elle ne change rien au climat de doute qui enveloppe le parti de M. Bourque, Vision Montréal.

Chaque année depuis sa création par l'ancien fonctionnaire municipal et une poignée de partisans — qui ont presque tous quitté le bateau —, Vision Montréal a été accusé de dizaines d'infractions plus ou moins graves à la Loi sur le financement des partis politiques. En 1994, le Directeur général des élections a émis 75 constats d'infraction, de la collecte de fonds par des individus non autorisés à la contribution de citoyens habitant hors du territoire. Quelque 10 % des fonds recueillis par le parti cette année-là l'ont été illégalement.

L'an dernier, première année complète à l'hôtel de ville, les organisateurs de Vision Montréal ont recidivé, s'attirant encore les foudres du Directeur général des élections qui a émis 128 constats d'infraction pour des amendes et des frais possibles de quelque 23 000 \$. Cette fois, c'est le tiers du financement du parti, ou 49 000 \$, qui est en cause, et les faits rapportés impliquent autant des membres du parti que d'importantes entreprises accusées d'avoir contribué directement à la caisse de Vision Montréal, ce qui est interdit. On a appris depuis que certaines des sociétés ont profité de plantureux contrats avec la Ville et si rien ne permet d'établir un lien immédiat entre les gestes reprochés et les contrats, des soupçons subsistent qu'il ne sera jamais possible de prouver ni de repousser. Voilà où nous a menés la légèreté avec laquelle le maire dirige son parti.

Cette semaine pourtant, les choses ont pris un tournant qui pourrait se révéler plus grave pour la mairie. En effet, jusqu'aux récentes allégations proférées par l'ancien chauffeur du candidat Bourque selon qui le maire lui aurait remis 2000 \$ pour les verser à la caisse du parti par l'entremise de trois voisines, aucune des accusations du Directeur général des élections n'impliquait la personne de Pierre Bourque. D'où la désinvolture choquante avec laquelle le maire se permettait de commenter les événements.

Depuis jeudi, le maire a abandonné cette attitude, conscient que si rien ne l'obligerait à démissionner s'il était reconnu coupable (puisqu'il ne s'agit pas de fraude électorale), il va de soi que ni un ministre, ni le maire d'une grande ville ne serait en mesure de poursuivre son mandat dans de telles circonstances.

Maintenant qu'une enquête est en cours, il devient inutile et dangereux de jouer les as policiers. Il faut attendre les résultats, ne serait-ce que pour ne pas rendre encore plus pénible la tâche de gouverner qui incombe au maire.

Ce qui ne nous empêche pas de déplorer le climat de suspicion qui règne à l'hôtel de ville et qui n'est pas dû, tant s'en faut, à la presse, comme l'a soutenu de façon fort malhabile l'avocat du maire lors de sa conférence de presse, jeudi, mais aux élus, dont le maire lui-même. Ce ne sont pas les journalistes qui ont inventé plus de 200 accusations d'irrégularité portées à ce jour contre l'équipe de Vision Montréal; ce ne sont pas, non plus, les journalistes qui ont lancé l'idée de «changer la loi» comme moyen d'éviter les infractions; et ce n'est toujours pas aux médias que l'on doit la multiplication des allégations d'infractions qui pleuvent depuis quelques jours sur la tête du parti de M. Bourque.

M. Bourque n'a de cesse de répéter qu'il a l'appui des Montréalais et qu'il fait tout en son possible pour gérer cette ville de la façon la plus efficace et la plus honnête. Soit, puisqu'il le dit... mais c'est à ses commettants qu'il reviendra d'en juger à partir des faits qui leur seront rapportés. Si tant de ses anciens collaborateurs lui en veulent et profitent de la moindre occasion offerte pour révéler des faits troublants sur les pratiques politiques de Vision Montréal, n'est-ce pas à cause du type de gestion individualiste et autocratique de M. Bourque? Le maire doit apprendre

que ce qui est bon pour lui ne l'est pas nécessairement pour les Montréalais... et encore moins pour ses anciens organisateurs.

En décidant, à quelques mois des élections, de créer de toutes pièces sa propre formation politique sans prendre le temps de recruter un à un ses militants autour d'un programme politique longuement mûri, le candidat Pierre Bourque aurait dû deviner qu'il lui serait quasi impossible de recueillir les dizaines de milliers de dollars nécessaires à une élection sans enfreindre l'un ou l'autre des articles de la loi. Non pas parce que la loi est si complexe, mais parce qu'elle est conçue précisément pour garantir un financement démocratique des partis en les plaçant, dans la mesure du possible, à l'abri de l'influence pernicieuse de l'argent.

Certains, comme le ministre Serge Ménard, estiment peut-être que le maire de Montréal est un homme intègre puisqu'il ne recherche pas la richesse personnelle, mais l'ex-brillant procureur devenu politicien mal payé doit aussi savoir que le pouvoir, ne fût-il que politique, est un appât aussi efficace et grisant que l'argent.

Au cours des prochaines semaines, M. Bourque devra répondre aux questions des enquêteurs et prouver son innocence. Il devra aussi faire la preuve que pour lui et pour sa formation politique, les lois et les institutions démocratiques du Québec ne sont pas que des bibelots encombrants dans une salle de jeu.

Voilà où nous mène la légèreté avec laquelle le maire dirige son parti.

L E T T R E S

Qualité dans l'aménagement

Bravo au journal *Le Devoir* pour son cahier spécial sur l'environnement bâti au Québec (26 et 27 octobre 1996). Il s'agit d'une démonstration éloquent et enthousiaste en faveur d'une recherche de la qualité dans l'aménagement sous toutes ses formes.

Espérons que ces réflexions sauront inspirer les grandes sociétés publiques et privées qui y ont inséré de la publicité lorsqu'elles auront à intervenir au niveau de leurs propriétés, que ce soit pour l'architecture, la rénovation, la préservation du patrimoine, l'aménagement intérieur et paysager, l'affichage, etc.

Guillaume Fortier
Richard Lafontaine
Richard Langford

Montréal, 6 novembre 1996

Quel beau souvenir!

Depuis la venue à Montréal de Martha Argerich les 8 et 9 octobre 1996, je pense au génie pianistique créateur, «fulgurant», de cette femme.

Professeure de psychologie et musicienne, dans un de mes cours, les étudiants lisent *Paroles pour adolescents* de Françoise Dolto. Un passage résume ma réflexion:

«*Bien trop souvent, la société piège les adolescents en leur faisant croire qu'ils sont un fardeau dont on ne sait que faire, un groupe d'irresponsables dont on n'a pas besoin. Elle ne leur dit jamais à quel point elle a besoin de leur générosité et de leur créativité.*»

(*Paroles pour adolescents*, p. 83, Livre de poche, 4331.)

Il s'est sûrement trouvé quelqu'un, sur les chemins de Martha Argerich, «qui a su reconnaître» et lui transmettre le message.

Comment ne pas penser, sans

l'ombre d'un doute, à Mozart ou Haydn en pareille circonstance?

Quel beau souvenir que ces 8 et 9 octobre 1996!
Jacqueline Boux
Sainte-Thérèse, 11 novembre 1996

Un film basé sur l'émotion

Odile Tremblay faisait récemment une critique assez dure (mais respectueuse) de mon film *Le Pays rêvé*, critique intitulée «Le piège de l'étalage (le culte du «je»)». Elle y traduisait fort bien les réactions d'une fraction des spectateurs, qui ressentent un malaise à l'égard de mon film et lui reprochent même une certaine indécence.

Mais elle n'a pas vu (donc elle n'a pas pu décrire) les réactions d'une autre importante fraction de l'auditoire: des gens qui, au contraire, ont été touchés par mon histoire... touchés avec une extrême intensité! Pourquoi une dichotomie aussi extrême autour de mon film?

■ D'abord, c'est un film basé sur l'émotion. Pour moi, l'émotion est le moteur de la vie. Les modèles intellectuels qu'à une époque j'ai tant appréciés, ne sont que les outils d'aménagement à l'environnement social. Le moteur de notre transformation personnelle, c'est l'émotion vraie, directe, sans tricherie. Croyez-moi, il m'a fallu bien plus de courage pour laisser certaines séquences que pour les couper. C'est l'émotion brute que j'ai privilégiée dans ce film!

Certaines personnes s'y retrouvent et d'autres pas. Je le comprends. ■ J'ai basé aussi mon film sur l'approche des histoires de vie. Qu'est-ce? C'est une technique que des équipes universitaires, un peu partout dans le monde occidental, ont développée pour pallier la froideur technologique de notre monde moderne et

son désarroi moral. On demande à une personne de retrouver le fil de sa vie et de raconter la suite des événements cruciaux qui la jalonnent. Devant ce récit de vie, certaines personnes ne s'y retrouvent pas et demeurent «interdit».

Mais d'autres au contraire se mettent à fouiller leur propre itinéraire et cet appel au «connais-toi toi-même» les extirpe de leur isolement et leur permet souvent d'éclairer leur vie présente. Soudain, leur vie retrouve un sens!

Avec ce film, je retrouve la même dichotomie que dans les expériences d'histoires de vies. J'en ai pris le risque!

Michel Moreau
Montréal, 3 novembre 1996

Le boomerang

Les défenseurs de Jean-Louis Roux ont crié leur indignation devant l'attitude odieuse de ceux qui ont profité d'une erreur de jeunesse pour discréditer et abattre un homme.

Un moment d'égarement peut-il effacer toute une vie ou cet homme a fait la preuve de ses convictions démocratiques?

Certainement non. Mais si la réaction a été aussi immédiate et brutale dans son cas, c'est qu'il avait lui-même maintes fois associé, tout comme les médias anglophones prennent plaisir à le faire de façon révoltante, le nationalisme québécois au nazisme hitlérien, sans se rendre compte apparemment de l'insulte et de l'énorme charge d'indignation qui s'accumulait contre lui.

On sait que la condamnation par association est un procédé frauduleux des plus efficaces. M. Roux l'utilisait dangereusement. Peut-être aura-t-il appris à ses dépens ce qu'il peut en coûter.

André Fortier
Longueuil, 11 novembre 1996



Guy Coulombe: mission possible

La nomination de Guy Coulombe à titre de directeur général de la Sûreté du Québec a de quoi surprendre, à première vue. Mais elle est fort compréhensible et, dans les circonstances, très bienvenue. C'est la meilleure chose qui soit arrivée à la «police nationale» depuis belle lurette.

Il est vrai que le successeur — intérimaire, assure-t-on — de Serge Barbeau n'est pas un policier de profession. Certains lui en font d'ailleurs le grief. Il est même très éloigné de ce métier périlleux. Sociologue et économiste de formation, il a fait carrière dans la haute fonction publique québécoise (avec un court stage à Ottawa) pendant plus de 20 ans, avant d'œuvrer dans le secteur parapublic et privé depuis près de dix ans.

Sa feuille de route est impressionnante. Que ce soit au Conseil du trésor ou comme secrétaire général du gouvernement — après Julien Chouinard et avant Louis Bernard — à titre de président de la SGF (Société générale de financement) ou de p.d.g. d'Hydro-Québec, M. Coulombe a une longue expérience d'administrateur et de gestionnaire. Il est rompu à l'étude de dossiers complexes, à la direction des équipes et à la prise de décisions. Ce n'est pas un spécialiste mais un généraliste.

Il y a encore des gens qui pensent que, pour être un bon ministre de la Santé, par exemple, il faut être médecin. On a pourtant appris depuis une trentaine d'années, du tandem Kierans-Lévesque à Marc-Yvan Côté, qu'il n'est pas requis de manier le bistouri pour gérer les affaires dites sociales, n'en déplaise à Jean Rochon. Il n'est pas essentiel d'être rompu au maniement des armes pour savoir l'importance de cet exercice pour un patrouilleur.

M. Coulombe ne s'est pas imposé comme financier ou investisseur; il n'en a pas moins relevé la SGF dans une période difficile. Il n'a jamais dressé de pylônes à la baie James, ce qui ne l'a pas empêché de diriger notre plus importante société étatique (qu'on accuse de se comporter comme un Etat dans l'Etat) à une époque cruciale. Et ce n'est pas un béni-oui-oui. Mandarin par goût, il pratique la discrétion qui sied à ces hauts lieux réservés. Il ne cherche pas la vedette mais fait peser son influence là où ça compte. A Hydro-Québec, par exemple, il avait exprimé des réserves avec des orientations gouvernementales. Il sait utiliser la marge de manœuvre qui est la sienne, sans partisanerie.

Le fait de ne pas être un spécialiste constitue un atout. A Hydro-Québec, par exemple, un ingénieur féru de barrages comme un castor peut être enclin à promouvoir des mégaprojets. Un technocrate moins nostalgique fera valoir d'autres impératifs, telle la nécessité d'avoir des contrats fermes et à long terme avant de se lancer dans une autre baie James.

Quand les problèmes se multiplient dans une organisation hautement hiérarchisée — la police ou l'armée, par exemple —, que les crises succèdent aux crises et qu'on ne voit pas poindre un peu de lumière au bout du tunnel, il est approprié de faire appel à des ressources externes. Celles-ci, ne faisant pas partie de coteries ou de clans, jettent donc un regard neuf et sans préjugés sur les pommes de discorde et les conflits carabinés. Ce qui semblait insurmontable se résorbe parfois facilement, tandis que des abcès qui pourrissaient crévent au grand jour.

Est-ce que ça arrivera à la SQ? On n'en sait absolument rien, évidemment. Ce qui importe pour l'heure, c'est de rétablir la confiance du corps

policier en sa direction, et de redresser la crédibilité de «l'organisation», pour reprendre l'expression de M. Coulombe. Sur les deux plans, le choix est excellent.

Ce n'est pas un enquêteur de métier, mais il peut compter sur des spécialistes pour le mettre au parfum, lui permettant ainsi de tirer la ligne là où elle doit l'être, en matière d'éthique et d'efficacité, de respect de la loi et des personnes.

Il n'a jamais porté la casquette et l'uniforme réglementaires, mais il sera vite au fait de l'hostilité larvée entre les «verts» (de la SQ) et les «bleus» (les policiers municipaux). Le partage des tâches et la répartition des effectifs sont de plus en plus ardues, à l'ère des compressions budgétaires et du transfert des responsabilités de Québec vers les municipalités. Familier des ardues tâches et de la répartition des effectifs sont de plus en plus ardues, à l'ère des compressions budgétaires et du transfert des responsabilités de Québec vers les municipalités. Familier des ardues tâches et de la répartition des effectifs sont de plus en plus ardues, à l'ère des compressions budgétaires et du transfert des responsabilités de Québec vers les municipalités.

Faire appel à un civil au plus haut échelon, opine-t-on, est un camouflet pour l'état-major ou la preuve que la police est irrémédiable. Non pas. C'est plutôt l'indice qu'il est bien difficile de se dépêtrer d'un nœud gordien dont on fait partie intégrante. Et si un mandarin de l'envergure de M. Coulombe, en semi-retraite dorée, accepte de servir au pied levé, c'est un signe éloquent de confiance et de respect. Comme le manifeste aussi le juge Lawrence Poiras en présidant une enquête publique sur les pratiques policières.

Le nez collé à la vitre, le paysage se dessine mal. Adossé à un arbre, la forêt s'estompe. Pour y voir clair, il faut du recul, de la perspective, du détachement et de l'impartialité. M. Coulombe, sans être un thaumaturge ou un messie — en un an, les miracles seront rares —, apporte une expertise solide, un sens élevé de l'Etat et la passion de relever un lourd défi. Mission possible.

A 60 ans, sa vaste expérience d'omnipraticien et de...pompier sera d'un grand secours.

À P R O P O S

...de la R-D au Canada

À la fin de 1996, les dépenses totales de l'industrie canadienne en R-D atteindront 7,8 milliards, soit une augmentation de 4,8 % par rapport à 1995. La croissance en 1995 et 1994 fut respectivement de 5,6 % et de 7,2 %.

Toutefois, malgré ces augmentations, les dépenses intérieures brutes au titre de la R-D du secteur des entreprises (DIRDE) ne représentent encore qu'une faible proportion du produit intérieur brut (PIB).

En 1994, le ratio DIRDE/PIB s'élevait à 0,9 %, résultat comparable à celui de pays comme la Norvège, les Pays-Bas et le Danemark. C'est peu, surtout si l'on considère les ratios obtenus par la Suède (2,3 %), le Japon (1,9 %), les Etats-Unis (1,5 %), l'Allemagne (1,5 %), la France (1,5 %) et le Royaume-Uni (1,4 %). Par ailleurs, on constate, et ce depuis de nombreuses années, que la plus grande partie de la R-D industrielle au Canada est exécutée par un petit

nombre d'entreprises. Ainsi, à la fin de 1996, 33 % de la R-D aura été exécutée par dix sociétés et 66 % par 100 sociétés!

En 1994, seulement 24 firmes ont dépensé plus de 50 millions en R-D. Ces dépenses sont donc concentrées dans certaines branches d'activités, en particulier dans le secteur manufacturier. Par exemple, 25 % sont imputables à l'industrie des équipements électroniques et électriques, 10 % à celle du matériel de transport et 4 % à celle des produits pharmaceutiques et médicaments.

De plus, on constate également une concentration géographique de la R-D industrielle, puisque 56 % de celle-ci est effectuée en Ontario (dont 26 % à Toronto), contre 27 % au Québec (23 % à Montréal).

Sophie Malavoy, in *Interface*, revue de l'ACFAS, décembre 1996.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER, NORMAND THÉRIALTO

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

IDÉES

Une charge de plus contre les pédagogues

La grande noirceur de Jean Larose

La formation spécialisée ne peut offrir la culture générale indispensable au rôle d'enseignant

SUZANNE LAURIN

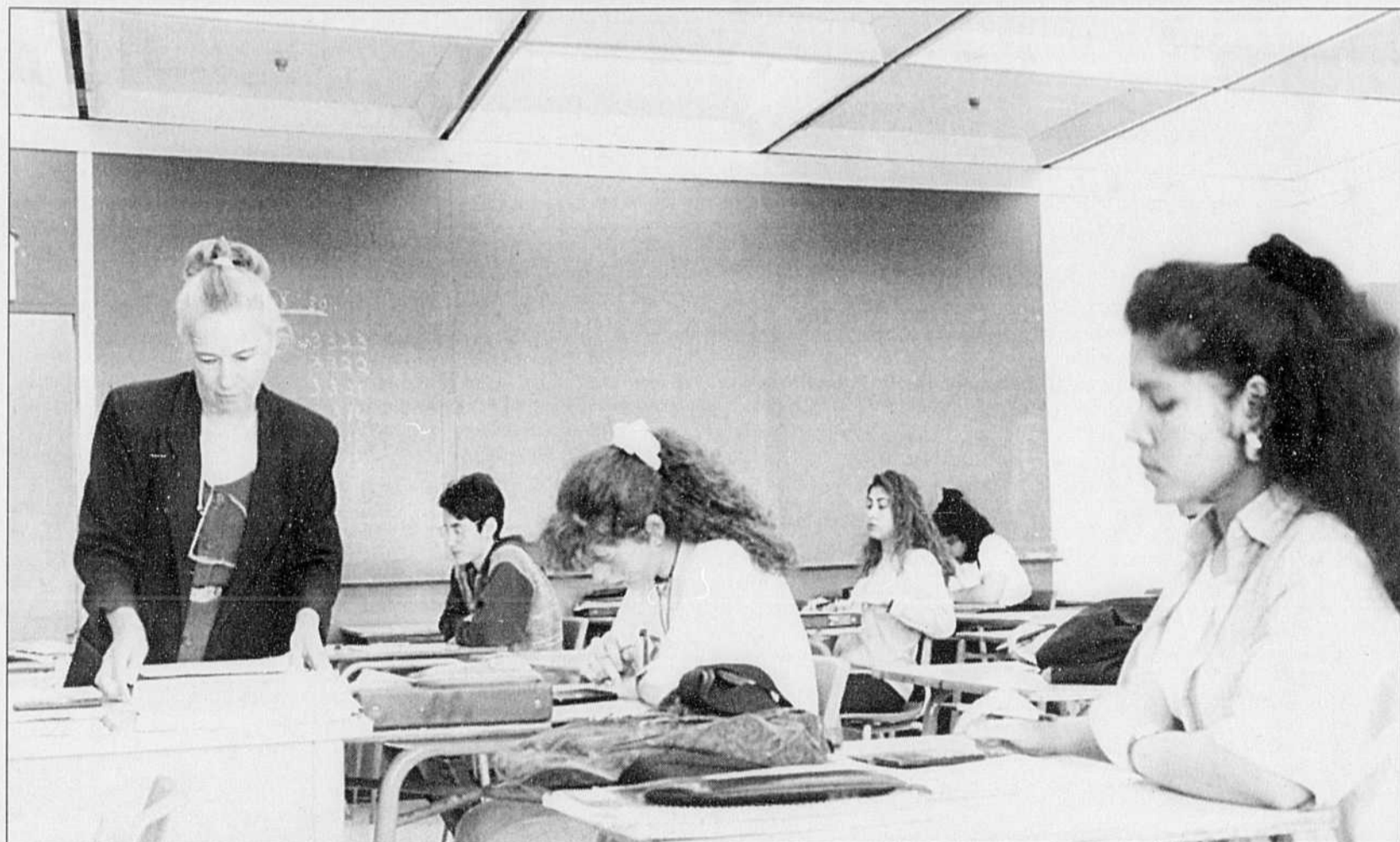
Département de géographie de l'Université du Québec à Montréal

La moutarde me monte au nez quand je lis des textes comme celui de Jean Larose, paru dans l'édition du *Devoir* du 29 octobre dernier. Décidément, on ne pardonne pas à l'école d'être une institution traversée par les mêmes contradictions, paradoxes et tendances que la société dans laquelle elle évolue. De l'ensemble du propos servi par Larose dans un style pamphlétaire d'une grande noirceur, il y aurait long à dire. Je discuterai seulement deux affirmations qu'il n'est d'ailleurs pas seul à défendre. Selon lui, «l'éducation est une chose trop grave pour être laissée aux pédagogues», et «le vrai courage serait d'exiger que tout professeur ait à réussir des examens difficiles dans sa matière».

De qui parlons-nous au juste?

Qu'est-ce que cette catégorie monolithique de «pédagogues» que tant d'intellectuels chargent comme des taureaux la *muleta*? J'imagine que l'auteur associe le terme de pédagogues aux professeurs en sciences de l'éducation, s'en prenant surtout à une tendance qui fait de l'éducation une sorte de technoscience. Mais il s'exprime comme s'il n'y avait pas, chez les pédagogues d'hier et d'aujourd'hui, des penseurs capables d'inspirer la conduite de l'école actuelle.

Les débats d'idées existent chez les pédagogues comme chez les penseurs d'autres domaines! Dans un contexte où le désarroi en assaille plus d'un, le détour par la confrontation à la pensée des pédagogues qui nous ont précédés et ceux qui œuvrent aujourd'hui me semble plutôt s'imposer chaque jour davantage. Larose tire-t-il aussi sur les Steiner, Cousinet, Pestalozzi, Freinet, Neill, Dewey, Reboul, Meirieu et Develay, pour ne nommer que ceux-là, qui ont le courage, à partir de points de vue différents, de penser l'éducation et l'école de leur époque et de s'y engager concrètement? Ce sont les idées et les pratiques qu'il faut discuter et non l'existence même des pédagogues, accusant quelques siècles d'apport à l'éducation.



JACQUES GRENIER, LE DEVOIR

Pour enseigner aujourd'hui, il faut plus qu'une formation d'historien, de géographe ou de mathématicien.

De quelle «matière» parlons-nous?

On objectera que ces braves pédagogues ont d'abord reçu une formation disciplinaire. Bien. On se retrouve encore devant cette absurde dichotomie opposant pédagogie et contenu disciplinaire. Alors concédons, pour les fins de la discussion, la disparition des pédagogues et des facultés de sciences de l'éducation.

Selon cette logique, qui s'occupera de l'école et des futurs enseignants? Les disciplines, puisqu'elles sont considérées comme la seule formation valable pour devenir enseignant. Plus l'enseignant est formé dans sa discipline, meilleur il sera, dit-on. Permettez-moi de faire remarquer que la plupart des enseignants actuellement en poste ont été formés dans ces départements. Alors, la remise en question de la qualité et de la pertinence de la culture transmise à l'école ne concernerait-elle pas aussi les contenus disciplinaires universitaires?

Les départements disciplinaires doivent accepter, comme les autres,

de remettre en question les savoirs qu'ils transmettent à des fins d'enseignement dans l'école obligatoire. Le savoir universitaire est défini en fonction des finalités scientifiques, académiques et professionnelles plutôt qu'en fonction des finalités éducatives de l'école pour tous. Cessons de faire comme si la formation fondamentale tant exigée était encore la mission première et surtout la réalité des universités. La formation spécialisée et pointue qui est le lot de bien des bacheliers ne peut offrir la culture générale indispensable au rôle d'enseignant.

Même du strict point de vue des savoirs en cause, il est impossible de concevoir aujourd'hui la formation d'un historien, d'un géographe ou d'un mathématicien comme identique à celle d'un enseignant de ces disciplines. Affirmer cela n'a rien de réducteur ni de méprisant, bien au contraire. Cela exige plutôt de hausser le niveau de nos petites polémiques et de comprendre que l'école de l'an 2000 ne peut reposer sur du réchauffé.

Bon nombre d'universitaires sont

incapables d'envisager la notion de discipline d'enseignement autrement que comme une réduction ou une vulgarisation des savoirs qu'ils contribuent à produire. La transmission de la culture dans l'école démocratique actuelle, encore organisée principalement en disciplines d'enseignement, exige pour tant une réflexion théorique et pratique quant aux critères de sélection et au mode de construction et de découpage des savoirs scolaires.

Une définition actualisée et enrichie des notions de discipline scolaire et de contenu les réintroduirait autrement que d'un strict point de vue utilitaire. On ne peut pas non plus se rabattre uniquement sur les savoirs traditionnels et classiques pour résoudre la somme des problèmes qu'entraîne la diversification croissante des situations éducatives. Des intellectuels comme Larose doivent avoir le courage de revendiquer autre chose que le passé pour le temps présent.

Dans ce sens, le défi consisterait plutôt à devenir de meilleurs pédagogues, capables d'une pensée éduca-

tive à partir d'un domaine d'étude, de proposer en classe une réflexion organisée et cohérente sur une thématique disciplinaire, d'énoncer un argument d'ensemble construit pour que les élèves apprennent.

Peut-être n'apprend-on pas cela dans les programmes de sciences de l'éducation. Mais je sais pertinemment qu'on ne l'apprend pas non plus dans la plupart des programmes disciplinaires. Ce lieu reste à inventer.

Les pédagogues sont loin d'être les seuls responsables du fait que l'idée même de contenu ait été évacuée pour ainsi dire de l'école. L'analyse de cette situation est passionnante et fort éloquentes quant aux tendances culturelles des sociétés occidentales. Retourner à l'ancienne conception des contenus est impossible dans une perspective de développement de l'école démocratique. Mais il est possible et urgent d'en réactualiser l'idée pour que les futurs enseignants et leurs élèves apprennent à penser sur un terrain plus riche et plus fécond.

L'éteignoir des ambitions

Pour qui veut devenir professeur au secondaire, les sciences de l'éducation sont en train de déloger tous les autres champs de connaissance

JEAN LAROSE

Professeur de littérature à l'Université de Montréal

Le mal s'étend. Depuis septembre 1995, le ministère de l'Éducation interdit aux nouveaux diplômés universitaires d'enseigner au niveau secondaire. Jusqu'à cette date, on n'exigeait du détenteur d'un bac spécialisé, d'une maîtrise ou d'un doctorat, qu'un certificat en pédagogie, qui pouvait être obtenu en un an auprès d'une faculté des sciences de l'éducation.

Intellectuellement, c'était déjà une année perdue, mais depuis l'an dernier, il y a pire: un finissant du cégep qui songerait à devenir professeur au secondaire après des études universitaires dans un domaine qui l'intéresse doit d'emblée renoncer à ces études, s'inscrire à l'université non en géographie, en histoire ou en littérature, mais obligatoirement aux sciences de l'éducation, où l'attend un nouveau programme de baccalauréat en enseignement. Celui-ci dure quatre ans et sur ces quatre années, l'étudiant qui se prépare à enseigner les français, par exemple, ne consacrerait qu'une année et demie à cette matière; en revanche, deux années entières seront consacrées à la pédagogie, la didactique, et autres «modèles de gestion de classe». Avant cette réforme, un enseignant au secondaire avait fait au minimum deux années d'études, et souvent trois, dans sa

matière. Formera-t-on bientôt des maîtres sans matière? Imaginez-vous des ingénieurs ou des médecins aux-

Imagine-t-on des ingénieurs ou des médecins auxquels on ferait perdre la moitié de leur formation en cours de «psychologie du chantier» ou de «gestion du stress en salle d'urgence»?

La plus faible des sciences, la plus incertaine des disciplines universitaires, se voit donc confier, et après tant d'échecs retentissants, encore plus de responsabilités. On croit rêver! Comment le ministère peut-il être à ce point inflexible dans l'erreur? Une seule explication: il est dominé par les sciences de l'éducation comme par une véritable idéologie.

Les récents États généraux sur l'éducation ont «oublié» ce qui aurait dû être une part essentielle de leur travail: interroger cette idéologie qui domine notre système d'éducation depuis que celui-ci, à la fin des années 1960, et avec les meilleures intentions, a rompu avec l'humanisme. Par cette rupture (si profonde que, pour prendre un exemple frappant — mais qui n'a frappé quasiment personne, tant ce bouleversement apparaît désormais

naturel — il n'y avait pas un seul écrivain, philosophe ou intellectuel parmi les commissaires des États généraux), les responsables politiques de l'éducation québécoise ont échangé leurs références littéraires et philosophiques pour un «savoir» nouveau, facile, toujours à la dernière mode. C'est ainsi que, depuis quelques années, les sciences de l'éducation empruntent à la mentalité gestionnaire et techniciste des gérants d'entreprise une conception utilitaire de l'éducation; désormais tout «apprentissage» est censé «satisfaire un besoin» ou «atteindre un objectif», ce dont la réforme de la formation des maîtres au secondaire est un exemple affligeant.

Le ministère diminue de beaucoup la formation du professeur dans sa matière et il la double en pédagogie; les écoliers du secondaire y perdront, les départements universitaires compétents y perdront. Mais le plus triste est que le ministère interdit par le fait même les études supérieures aux collégiens qui, avant d'enseigner au secondaire, voudraient apprendre la géographie, l'histoire, la

littérature, peut-être jusqu'à la maîtrise ou au doctorat, sous la direction de tel ou tel de nos meilleurs professeurs d'université. La matière enseignée par ces professeurs a été phagocitée par les sciences de l'éducation, cet immense et monstrueux corps mou dont l'appétit ne cesse de croître.

Il faut y insister: ce programme est un véritable éteignoir de l'ambition. À l'étudiant qui rêvait d'approfondir le roman québécois, l'histoire des révolutions ou la géopolitique, on dit: si tu poursuis dans cette voie «d'excellence», si tu ne renonces pas à ton désir de beaucoup apprendre, l'enseignement secondaire te sera fermé.

Démissionnez!

Je veux répondre, pour finir, à mes distingués collègues, Mme Julien et M. Beausoleil, qui ont eux-mêmes répliqué (le 6 novembre) dans les pages de ce journal à mon premier article (du 29 octobre). Je leur demande de réfléchir: avez-vous vu comme votre texte était faible? Aucune réplique à mes arguments, aucune structure dans votre raisonnement, des fautes élémentaires de logique, des maladroites d'expression. Et vous êtes mis à deux pour le faire! Et, M. Beausoleil, vous êtes vice-doyen à l'UQAM! Sincèrement, pensez-y, en votre âme et conscience, votre place est-elle à l'université? Avez-vous ce qu'il faut pour former non seulement la

jeunesse, mais la partie de la jeunesse qui formera elle-même les nouvelles générations? N'avez-vous pas honte de servir si maigre pitance aux affamés que vous retenez prisonniers en vos murs? À ce jeune homme qui a la fièvre d'apprendre, à cette jeune femme qui se passionne pour une matière, vos savoirs indigents, empruntés et falots? Je vous en supplie, pour le bien de la jeunesse québécoise, soyez sérieux, démissionnez.

J'entendais l'autre soir, à la télévision, le premier ministre annoncer un prochain dégraissage du ministère de l'Éducation. M. le premier ministre, si vous cherchez qui couper, vous qui savez le français, vous qui avez lu de vrais livres, sauf votre respect: il n'y a qu'à suivre la trace d'un certain français. À ce signe, vous les reconnaissez. À leur impuissance travestie en «science pluridisciplinaire, triplement multiréférentielle et fonctionnement indexalisée». À leur surestimation de l'informatique, aussi, vous les reconnaissez.

Si la tristesse vous prend, M. le premier ministre, devant tant de pouvoir confisqué au fil des ans par tant d'incompétence, ne vous laissez pas abattre, remontez plus haut dans le temps la piste pédagogique: elle est sanglante, elle est faite des esprits sacrifiés de milliers de jeunes Québécois. Nous sommes nombreux à espérer que cela sera enfin compris à la tête de l'État, et inspire au premier des Québécois une action décisive.

Finances publiques

Ras le bol!

Les fonctionnaires en ont assez d'être les boucs émissaires du gouvernement

JOHANNE JUTRAS

L'auteure de cette lettre adressée au premier ministre Lucien Bouchard est membre du Syndicat des professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai suivi les travaux du Sommet sur l'économie et l'emploi tenu récemment. À l'instar de mes collègues de la fonction publique québécoise, les résultats de votre nuit magique ne me sont pas apparus des plus réjouissants. Nous sommes inquiets.

En effet, le consensus obtenu ne semble reposer que sur l'alliance de votre gouvernement avec le patronat et la haute finance montréalaise. Le Québec rural et le Québec des régions n'y étaient pas présents, sans compter la sortie des jeunes, de la Fédération des femmes et du mouvement Solidarité-Québec.

Lors du Sommet, à la une du *Devoir*, on rapportait qu'un représentant du patronat avait interviewé une trentaine de chefs d'entreprise. Ces derniers avaient identifié deux facteurs principaux à la crise économique actuelle: les impôts trop élevés, accompagnés d'une trop grande réglementation, ainsi que la langue de travail, le français. À la lecture de ces propos, j'ai eu mal au plus profond de mon âme. C'est scandaleux! Dans quel Québec vivent-ils, ces chefs d'entreprise? Certainement pas dans celui que j'habite.

Il est maintenant clair que lorsqu'il mondialise son économie, le patronat n'a plus besoin d'un État national et, par extension, de sa fonction publique. C'est devenu encombrant. D'autre part, il n'a plus besoin de la spécificité culturelle. C'est juste bon pour le folklore ou pour l'écotourisme à promouvoir auprès des touristes du monde. Dorénavant, la seule langue qui devrait avoir présence, c'est la langue du marché, pardon, du *market*.

Le 2 mars 1997 marquera mon dixième anniversaire d'entrée dans la fonction publique, au ministère de la Culture et des Communications, où j'y fais une carrière stimulante avec des collègues compétents. Y serai-je encore?

Je suis une descendante de l'immigré Dominique Jutras dit Desrosiers et de Marie Niquette, arrivé aux Trois-Rivières vers 1656 en provenance de la paroisse Saint-Séverin de Paris, sur la rive gauche de la Seine. Si j'admets comme le cinéaste Pierre Fardeau que j'appartiens à un peuple conquis, je n'en suis pas pour autant une femme soumise. Je ne suis pas dupe de votre vision et je ne partage pas les ambitions et les moyens de votre projet d'assainissement des finances publiques.

Je considère appartenir à une fonction publique des plus intégrées au monde, des plus dévouées à la réalisation de ses missions et des plus soucieuses des services publics qu'elle rend aux citoyens. J'en suis fière.

Mais tout comme mes collègues, j'en ai ras le bol du discours patronal voulant que l'on me paie trop cher pour ce que je produis. J'en ai ras le bol d'être le bouc émissaire attiré des gouvernements du Parti québécois alors que la majorité des membres de mon syndicat ont manifestement accordé leur appui à la souveraineté du Québec.

J'estime exercer une fonction noble au sein de l'État puisque je participe à la création, la production et la redistribution de la richesse collective. Voilà la substantifique moelle de mon identité.

C'est par respect pour ce que nous sommes que j'ai appuyé la proposition du président Robert Caron et du troisième vice-président Renald Desharrais de rejeter les propositions faites par le ministre Jacques Lévesque lors de l'Assemblée des délégués et des délégués syndicaux tenu samedi le 16 novembre dernier.

Le courrier de nos lecteurs

Le Devoir est heureux d'accueillir dans cette page les analyses et les commentaires de ses lecteurs. Étant donné la réponse enthousiaste de ces derniers, nous nous réservons la possibilité de réduire la longueur des textes retenus. Nos correspondants sont invités à joindre à leur envoi une disquette pour faciliter et accélérer la saisie de leurs propos. Sauf lors de situations d'urgence, la transmission par télécopie n'accélère pas la publication, au contraire. La longueur des textes ne devrait pas dépasser 1000 mots, ou 7000 caractères. Vous pouvez aussi utiliser le courrier électronique: devoir@cam.org

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Franceur, Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Brian Myles, Isabelle Paré, Clément Trudel, Serge Truffaut, Diane Précourt (pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (responsable), Stéphane Baillargeon, Pierre Cayouette, Paule des Rivières, Louise Leduc, Jean-Pierre Legault, Benoît Munger, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisc, Claude Lévesque, Jean Fichette, Claude Turcotte; à l'information internationale: Sylviane Tramier (adjointe au directeur de l'information), François Brousseau (éditorialiste), Jocelyn Coulon; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Isabelle Hachey, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur), Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyaine Ouellet, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Nathalie Lemieux, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Francine Ouellet (secrétaires). LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la promotion de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Desrosiers, Marie-Josée Hudon, Sylvain Lesage, Christian Vign, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Yves Bouthiette (contrôleur), Dany Dépatie (adjointe à l'administration et responsable des ressources humaines), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Nathalie Perrier, Danielle Fonton, Danielle Ross. LE CONSEIL DU DEVOIR INC.: Yves L. Duhaime (président), LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BOUCHARD Tenants de l'unilinguisme

SUITE DE LA PAGE 1

Le moment crucial des assises aura lieu aujourd'hui lors de la discussion, en ateliers, des propositions concernant la question linguistique. Les militants de Montréal proposent de maintenir dans le programme du parti l'engagement d'abroger la loi 86, qui permet le bilinguisme dans l'affichage pourvu que le français soit nettement prédominant.

Il semble que si les tenants de l'unilinguisme perdent la bataille de la langue, ils reporteront leur mécontentement sur leur chef. Lucien Bouchard doit subir l'épreuve d'un vote de confiance imposé par les statuts du parti. À défaut d'infléchir la position de M. Bouchard sur la langue, ils voteraient contre lui lors du vote de confiance.

Un sondage publié hier indique toutefois que Lucien Bouchard tire son parti dans la faveur populaire. Le dernier coup de sonde de la firme Léger et Léger, publié par *Le Journal de Montréal*, donne 59 % d'appui à Lucien Bouchard, tandis que si des élections avaient lieu aujourd'hui, le Parti québécois recueillerait 47 % des voix (contre 40 % aux libéraux).

L'option souverainiste, qui perd du terrain

depuis quelques mois, obtient la faveur de 47 % des répondants.

Ces résultats pourraient inciter un grand nombre de délégués à se ranger derrière leur chef, plus populaire que leur parti, plutôt que de se liguer contre lui.

Hier soir, les délégués de Montréal et du Comité national des jeunes distribuaient un journal, intitulé *Question d'urgence*. Le journal réitère leur position sur la langue. «*Il ne faudrait pas que le Parti québécois rejette son histoire en devenant un parti qui fait la promotion du bilinguisme institutionnel*», écrivent-ils.

Le journal met en lumière que les jeunes allophones font en majorité le choix du cégep anglophone au Québec. Il affirme l'appui de ces militants à la notion de partenariat mais rejette «*un nouvel engagement politique avec le Canada*». Les régions de Montréal-Centre et Montréal-Ville-Marie vont proposer aujourd'hui que l'offre de partenariat au Canada ne soit faite et négociée qu'après la déclaration de la souveraineté du Québec, au lendemain d'un référendum.

Le journal demande enfin: «*Est-il possible d'être social-démocrate en 1996?*» et invite les délégués à adopter des propositions d'amendement au programme qui enverraient «*un*

signal clair que le PQ est à contre-courant des Klein et Harris».

Aujourd'hui, plusieurs milliers de manifestants, syndiqués du secteur public et représentants des plus démunis, vont accueillir les délégués avec des slogans hostiles à la politique budgétaire du gouvernement.

Des contingents des six principales organisations syndicales du secteur public convergeront vers 13h30 au Centre des congrès de Québec sous le slogan: «*Proposition Bouchard, c'est non!*»

À l'arrivée des congressistes, hier soir, le Syndicat de la fonction publique (SCFP) distribuait un dépliant dans lequel il rappelait l'appui de ce syndicat au PQ en 1994. Le document indique que les syndiqués ont déjà fait leur part et que pour régler ses problèmes financiers, l'État québécois doit, au lieu de s'en prendre à la masse salariale du secteur public, augmenter ses revenus.

Pour leur part, des centaines de mal-logés, des assistés sociaux et des chômeurs se rassembleront vers 12h30 aux portes de l'immeuble, armés de cloches, de chaudrons et de casseroles pour faire valoir que «*les plus démunis en ont assez de faire les frais de l'objectif déficit zéro*».

MONTRÉAL Aucune garantie

SUITE DE LA PAGE 1

Il a toutefois donné l'assurance que les Montréalais ne feraient pas les frais de cette décision gouvernementale. «*Les intentions de l'administration sont toujours de réduire le fardeau fiscal des Montréalais*», a dit M. Forcillo.

Au cabinet du ministre des Affaires municipales, Rémy Trudel, on indique que la somme accordée pourrait être éventuellement bonifiée, sans plus de garantie. «*C'est tout ce qu'on pouvait faire pour le moment*», a affirmé la porte-parole du ministre Trudel, Renée-Claude Boivin.

Cette somme de 33 millions correspond à l'engagement pris il y a un an par le précé-

dent ministre des Affaires municipales Guy Chevrette. Ce dernier avait alors promis que cette enveloppe, dans laquelle on compte 16 millions provenant de la taxe sur le gaz et l'électricité (TGE), serait récurrente à compter de 1997. «*L'entente, disait alors le ministre Chevrette, respecte le cadre financier des moyens nécessairement limités du gouvernement dans le contexte de l'assainissement des finances publiques*».

Il y a deux semaines, le maire Pierre Bourque a fait du pacte fiscal une exigence de base pour assurer la participation de la Ville de Montréal à la Commission de développement de la métropole que veut mettre en place le ministre d'État à la métropole. Cette demande a d'ailleurs reçu l'appui des

villes de banlieue de la grande région montréalaise qui craignent de se voir transférer la facture découlant des problèmes financiers de la métropole.

Pour l'année en cours, Montréal n'a réussi à arracher qu'une enveloppe de 43 millions. Malgré la promesse électorale du gouvernement péquiste de donner à Montréal un pacte fiscal récurrent, les espoirs de l'administration Bourque fondent depuis deux ans.

Les négociations entre Montréal et Québec n'ont jamais donné les résultats espérés par la métropole. Pourtant, Sammy Forcillo s'évertue à démontrer depuis 1994 les iniquités fiscales subies par les contribuables montréalais. M. Forcillo les évalue à 200 millions.

CSN «On peut écouter les gens»

SUITE DE LA PAGE 1

L'approche de la CSN prévoit le dégage- ment de revenus de 2,6 milliards supplémentaires pour l'État québécois, exactement la somme dont a besoin le gouvernement Bouchard pour boucler son prochain budget. Reprenant dix des 72 recommandations de la Commission sur la fiscalité, la centrale prévoit générer près de 700 millions en resserrant les crédits d'impôt à la recherche et à développement, en imposant un droit d'immatriculation plus élevé pour les voitures de luxe et des frais de service de 15 % dans la restauration.

«*Notre proposition met à l'abri le pouvoir d'achat des contribuables et la contribution des entreprises tout en sauvegardant leur compétitivité*», a ajouté Gerald Larose. Elle prend donc en compte la capacité de payer de chacun.»

Ainsi, la CSN propose une progressivité de l'impôt sur le revenu avec des taux d'imposition à 25 % pour les revenus de 60 à 200 000 \$, de 26 % pour les revenus de 100 à 200 000 \$ et de 27 % au-delà de 200 000 \$. Plutôt que de toucher aux régimes de retraite des

syndiqués du secteur public, on suggère aussi d'imposer une surtaxe de 0,5 % sur les actifs totaux des régimes de retraite privés, une mesure qui pourrait rapporter 700 millions au gouvernement. Quant aux institutions financières, la CSN pense que leurs profits «*plantureux*» pourraient supporter une surtaxe qui représenterait des revenus pouvant aller jusqu'à 200 millions.

Le syndicat prévoit également que les mesures de lutte au travail au noir et à l'évasion fiscale déjà annoncées rapporteraient 350 millions de plus au gouvernement l'an prochain. Il propose des tarifications diverses dans les secteurs des loisirs et des transports, sans toucher à l'éducation ou à la santé. Enfin, on estime que la baisse des taux d'intérêt rapportera 225 millions à l'État québécois et que les dépenses de fonctionnement de l'appareil gouvernemental pourraient faire économiser 250 millions de plus.

La CSN demeure consciente qu'il s'agit là de mesures qui risquent de paraître impopulaires, mais elle croit qu'en toute équité, elles élargissent le débat en tenant compte des vrais problèmes, soit les revenus de l'État, plutôt que de s'en prendre

uniquement au secteur public.

Selon M. Larose, «*le gouvernement ne sort pas des ornières de gestion dans lesquelles il s'est enlisé depuis 15 ans. On a connu ça en 1982, 1991, 1992, 1993 et en 1996. On pense qu'une cinquième fois, ça devient proprement intolérable*».

De son côté, le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, se dit prêt à écouter la CSN. Comme son homologue des Finances, Bernard Landry, il est contre l'idée d'augmenter les impôts, mais il trouve intéressante l'idée d'examiner les revenus du gouvernement à la lumière des 72 recommandations de la Commission sur la fiscalité, mais après avoir réglé la question des dépenses, c'est-à-dire en réduisant les coûts de main-d'œuvre ou la masse salariale des employés de l'État.

«*Rien n'empêche le gouvernement d'écouter, d'entendre, de consulter. S'il y a des propositions sur les revenus, ce n'est pas une chose qui se négocie contre les dépenses, mais on peut écouter les gens*».

À la sortie d'une interpellation du critique libéral Jacques Chagnon, M. Léonard a réitéré que la proposition gouvernement-

Audiences sur les messages de Zundel

PRESSE CANADIENNE

Ottawa (PC) — Dans un geste sans précédent, la Commission canadienne des droits de la personne a décidé de donner suite aux plaintes déposées contre Ernst Zundel, un militant qui nie l'existence de l'Holocauste, et de tenir des audiences sur les propos haineux et antisémites qu'il profère sur son site Internet.

Le président de la commission, Max Yalden, est d'avis que l'organisme a les pouvoirs légaux de forcer la fermeture du site Web, même s'il est diffusé par un serveur de la Californie. «*Le signal est reçu ici, et son lieu d'origine ne fait aucune différence*», a déclaré M. Yalden en entrevue, hier.

Le site Web de M. Zundel contient des arguments qui mettent en doute l'Holocauste. Il fait aussi état de nombreuses batailles judiciaires livrées par M. Zundel.

Celui-ci a pour sa part déclaré, depuis Toronto, que son site Web est interactif et qu'il est même lié à deux sites d'organisations juives ainsi qu'à celui du Centre Simon Wiesenthal, permettant ainsi les échanges d'opinions sur la question. «*Aux États-Unis, ce que je fais est légal, et je crois que c'est aussi le cas au Canada*», a-t-il dit.

Des gouvernements de plusieurs pays du monde ont jusqu'ici connu peu de succès dans leurs tentatives pour régler le réseau Internet. De l'avis de certains experts canadiens, la Commission canadienne des droits de la personne se lance dans une bataille perdue d'avance.

«*Ultimement, on pourrait débattre devant les tribunaux de la responsabilité des entreprises qui offrent l'accès à l'Internet [...] mais ils [la commission] devraient aller au-delà de la juridiction canadienne*», a déclaré Margo Langford, vice-présidente de Istar Internet et membre du conseil de direction de l'Association canadienne des serveurs de l'Internet.



À LIRE LUNDI

Une juriste chez les généticiens



Bartha Maria Knoppers

Un comité de l'UNESCO met la dernière main à une Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de la personne. Une Canadienne figure parmi les rédacteurs. Elle se nomme Bartha Maria Knoppers et elle enseigne le droit à l'Université de Montréal. Ce qui l'intrigue, la propulse et la fascine, ce sont les domaines sans réponses juridiques claires. Là où les problèmes prennent des dimensions sociales, éthiques et même économiques. A lire lundi dans «*L'Entrevue*».

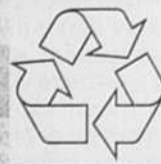
EN BREF

Ruffo traque les pédophiles

Paris (PC) — Le Tribunal international des Droits des enfants, créé et présidé par la juge Andrée Ruffo, a choisi sa première cause. Dès le printemps, cinq juges iront enquêter à travers le monde sur l'exploitation sexuelle des enfants. Déjà, Andrée Ruffo promet de désigner les exploités et leurs complices. Le conseil d'administration du tribunal, qui regroupe maintenant des juristes et des experts d'une vingtaine de pays, a pris la décision de s'attaquer aux réseaux pédophiles hier à Paris. Avant de faire ce choix, il a consulté plus de 3000 ONG (organisations non gouvernementales) sur les dossiers les plus urgents. Celui-là, au milieu des cas de trafic d'organes, d'esclavages, de mauvais traitements divers, est rapidement apparu prioritaire, comme l'a montré depuis l'affaire Dutroux en Belgique. En avril et en juin prochain, un ban itinérant de juges-enquêteurs tentera donc de remonter les filières internationales de la pédophilie.

La Russie perd un satellite

New York (AP) — Le programme spatial russe est privé de satellite d'observation depuis que son dernier engin de ce type s'est consumé en rentrant dans l'atmosphère le 28 septembre, selon le *New York Times*, d'hier. Depuis presque deux mois, les militaires russes ne peuvent donc plus disposer de nouvelles images des points chauds du globe, comme l'Afghanistan ou la frontière russo-chinoise, souligne le quotidien, citant des experts occidentaux et russes. «*Cette situation est la conséquence d'un sous-financement continu du programme spatial, particulièrement dans le secteur militaire*», a déclaré au journal Maxim Tarasenko, un analyste spatial de l'Institut de physique et de technologie de Moscou. L'armée et les services secrets russes ne sont toutefois pas complètement démunis: il leur reste en effet d'autres types de satellites de surveillance capables de détecter des attaques de missiles balistiques ou des signaux électroniques émis par des bâtiments militaires.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333.

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Sur Internet devoir@cam.org

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et petites annonces

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

MALRAUX Une relation privilégiée

SUITE DE LA PAGE 1

déjà pas anodin que de Gaulle envoie son ministre le plus flamboyant, celui-là même qui, quelques mois plus tôt, a accompagné *La Joconde* à Washington. Un ministre de la Culture pour inaugurer une exposition industrielle! Depuis quelque temps, Malraux a la tâche de s'intéresser au Québec.

Le 23 octobre 1963, il rend compte au conseil des ministres de ce qu'il a vu. «*L'immense enthousiasme qui entoure cette exposition et qui m'a accueilli n'est pas tout à fait naturel, écrit Malraux. Il y a au Canada un seul problème: l'autonomie des Québécois. La réalité de l'autonomisme empêche toute la vie politique. L'État d'esprit des Canadiens français est celui d'une minorité qui veut cesser de l'être. La colère est si grande qu'ils ont maintenant la volonté d'être autre chose que des hommes en colère*».

Selon Peyrefitte, alors jeune ministre, «*Malraux a développé ce thème avec une telle fougue, une telle force et tellement de détails caractéristiques que de Gaulle en a été profondément impressionné. Et la conclusion qu'il a tirée de ce débat annonçait déjà l'attitude qu'il prendra quatre ans plus tard*».

De Gaulle conclut l'exposé de Malraux de la façon suivante: «*Quand Malraux parle d'autonomie, il faut comprendre indépendance. Je ne sais pas si ce sera dans dix, vingt ou trente ans, mais il faudra bien que le Canada français devienne indépendant et par conséquent secoue, violemment ou pas, l'état de dépendance dans lequel il se trouve*».

Faut-il laisser le général interpréter à sa façon les propos de son plus proche et fidèle compagnon?

Selon André Patry, ancien conseiller diplomatique de Jean Lesage et Daniel Johnson (voir son texte en page D 1), Malraux entretenait une relation privilégiée avec le ministre de la Culture d'alors, Georges-Émile Lapalme, qu'il avait rencontré à Paris dès 1961. Père souvent ignoré de la Révolution tranquille, Lapalme nourrissait lui aussi de grandes ambitions culturelles. C'est à travers ses yeux et ses commentaires que Malraux aurait découvert le Québec et sympathisé, dit Patry, avec l'idée du statut particulier que revendiquait alors avec force le parti de Jean Lesage. «*Il trouvait que le général allait trop loin*», dit Patry.

Mais selon d'autres observateurs, il n'est pas sûr que Malraux soit entré dans ces considérations. «*À l'époque, on ne discutait pas de ces questions en détail*», dit Pierre-Louis Mallen, qui, à titre de représentant au Québec de la télévision française, a suivi Malraux pendant sa visite et à même fait découvrir l'art inuit. «*Je doute que Malraux se soit embarqué dans un débat pour savoir si l'autonomie valait mieux que l'indépendance. Malraux a, par contre, certainement contribué à conforter de Gaulle dans son opinion sur le Québec. Une opinion qu'il s'était faite, on l'oublie trop souvent, lors de son premier voyage, en 1960*».

Pour Bernard Dorin, ancien ambassadeur de France à Ottawa, «*Malraux avait certainement senti le phénomène national. Je crois qu'on ne peut pas aller beaucoup plus loin. Mais il est possible que dans ses conversations il ait préparé de Gaulle. En tout cas, il était tout à fait pour le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes [...] C'était dans sa philosophie*».

Mais Bernard Dorin ne suit pas Alain Peyrefitte lorsqu'il déclare au *Devoir* que le

«*Vive le Québec libre*», en 1967, ne pourra surprendre aucun de ceux qui étaient autour de la table en octobre 1963.

«*On a fait croire que c'était stupéfiant [le «Vive le Québec libre»], que jamais personne ne s'attendait à ça, dit Peyrefitte. C'est faux. Nous nous y attendions tous. Du moins, tous ceux qui étaient suffisamment proches du général, qui avaient suivi avec suffisamment d'attention l'évolution de sa pensée à propos du Canada depuis 1960. Tous ceux-là savaient qu'il prendrait un jour ou l'autre une position de cet ordre*».

Selon Dorin, la surprise, et même la désapprobation, fut au contraire énorme lorsque de Gaulle retrouva la France en catastrophe. Sauf dans un cercle très restreint qui avait préparé directement le voyage. Quelle position a alors prise Malraux? On n'en sait rien. Chose certaine, personne, et encore moins Malraux, n'aurait contredit le général publiquement.

Occupé à la rédaction des *Antimémoires*, Malraux ne semble avoir joué aucun rôle précis en 1967 dans la préparation du voyage de Charles de Gaulle.

Le prochain tome de *C'était de Gaulle* qui sera publié l'an prochain (de Fallois/Fayard) — et qu'Alain Peyrefitte dévoile à doses homéopathiques — nous en dira peut-être plus. En attendant, les extraits qu'il rend publics laissent transparaître chez Malraux une analyse fine de la situation canadienne.

L'auteur de *La Condition humaine* ne résiste pas à la tentation de reprendre certains thèmes de son œuvre: «*Le Québec, c'est la concentration du prolétariat [...] C'est les neveux des évêques et les fils des ministres qui posent des bombes [...]*».

Il examine l'antiaméricanisme qu'il a rencontré au Canada. Il y voit «*le masque*

d'un rapprochement avec la Grande-Bretagne. Les autonomistes purs ne sont pas antiaméricains. La population non plus. Ce dont ils rêvent, c'est que chez eux, les gratte-ciels américains soient sous la direction d'un État canadien-français». Notant que Jean Lesage a prononcé un discours plutôt antiaméricain, il ajoute: «*L'antiaméricanisme peut devenir un ciment des Canadiens*».

Lorsque vient le temps de conclure, il propose de «*faire venir le plus grand nombre possible d'étudiants en France, pour que, dans sept ou huit ans, ils prennent la direction du pays*». Et il conclut: «*La France ne doit plus être seulement le passé du Canada, mais son avenir*».

Rien dans ces révélations ne surprend le biographe de Malraux, Jean Lacouture. «*C'est tout à fait conforme à la ligne de Malraux. Il y avait là le peuple québécois qui n'était pas traité d'une façon juste. En plus, un peuple francophone envers lequel la France a des responsabilités historiques assez lourdes. Il était normal que Malraux plaide pour que justice soit faite. Cela me paraît tout à fait conforme au personnage. Une fois, c'étaient les Québécois, une autre fois, de façon plus tragique, le Bangladesh, ou les Espagnols menacés par le fascisme. C'était un homme pour qui les frontières ne comptaient pas beaucoup*».

Quelques mois après son passage à Montréal, l'incorrigible globe-trotter accompagnait la *Venus de Milo* à Tokyo avant de s'embarquer pour le Cambodge et la Chine, où il rencontra Mao Tsé-toung. Qu'avait-il retenu du Québec? A un journaliste qui lui demandait quelle pourrait être la contribution du Québec à la culture universelle, il a fait cette réponse lapidaire: «*L'immensité!*»